

ALGÉRIE-ETATS-UNIS

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION MILITAIRE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE, SAÏD CHANEGRIHA, MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ANP, A REÇU HIER UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES DES ÉTATS-UNIS, LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHARLES BROWN, LORS DUQUEL LES QUESTIONS D'INTÉRÊT COMMUN ONT ÉTÉ ÉVOQUÉES.

Lire en page 3



Photo: D.R.

AU MAROC

L'UMT DURCIT LE TON ET APPELLE À UNE GRÈVE NATIONALE

P.16

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS STRATÉGIQUES EN PÉTROCHIMIE

SONATRACH VEUT ACCÉLÉRER LES TRAVAUX ET OPTIMISER LES TEMPS

P.3



FLORIAN ERMACORA L'ÉVOQUE AU COURS D'UNE VISITE DE TRAVAIL EN ALGÉRIE

L'UE RÉAFFIRME SA VOLONTÉ DE DONNER UN « NOUVEL ÉLAN » À LA COOPÉRATION AVEC L'ALGÉRIE

L'UNION EUROPÉENNE (UE) AFFICHE SA VOLONTÉ DE DONNER UN « NOUVEL ÉLAN » À LA COOPÉRATION AVEC L'ALGÉRIE, C'EST FLORIAN ERMACORA, CHEF DE L'UNITÉ « AFRIQUE DU NORD » AU DÉPARTEMENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE VOISINAGE QUI L'AFFIRME.

Lire en page 3

ALGÉRIE-FRANCE

Les clarifications du président Tebboune

Clair, précis et concis : c'est le message adressé hier dimanche via un entretien à un média français (L'Opinion) autant à la droite française revancharde, à l'opportunisme de l'extrême droite qu'au président français Emmanuel Macron, après ses récents louvoisements concernant les attaques gratuites contre l'Algérie de ces dernières semaines.

Merouane Korso

Ainsi, le chef de l'État a expliqué, sans détours, que le climat entre Alger et Paris n'est plus au beau fixe. « Le climat est délétère, nous perdons du temps avec le président Emmanuel Macron. Nous avons beaucoup d'espoirs de dépasser le contentieux mémoriel. C'est pour cela que nous avons créé, à mon initiative, une commission mixte pour écrire cette histoire qui nous fait encore mal », a-t-il dit, avant de préciser que « pour dépolitiser ce dossier, j'ai même reçu deux fois l'historien Benjamin Stora qui a toute mon estime et réalise un travail sérieux avec ses collègues français et algériens sur la base des différentes archives, bien que j'aie déploré que l'on n'aille pas assez au fond des choses ». Le président de la République a aussi rappelé avoir établi « une feuille de route ambitieuse » après la visite en août 2022 du président Macron, suivie de celle d'Elisabeth Borne, alors Première ministre, qu'il a qualifiée de « femme compétente connaissant ses dossiers ». « Mais, plus rien n'avance si ce n'est les relations commerciales », a-t-il fait observer.

DIALOGUE POLITIQUE « QUASIMENT INTERROMPU »

A cet effet, il a affirmé que « le dialogue politique est quasiment interrompu », évoquant les « déclarations hostiles tous les jours de politiques français, comme celles du député de Nice, Eric Ciotti, ou du membre du Rassemblement national (Jordan Bardella) ». « Et ces personnes aspirent un jour à diriger la France. Personnellement, je distingue la majorité des Français de la minorité de ses forces rétrogrades et je n'insulterai jamais votre pays », a-t-il déclaré. « Mais, plus rien n'avance si ce n'est les relations commerciales », a-t-il fait observer.



disposition « à reprendre le dialogue à condition qu'il y ait des déclarations politiques fortes », le président de la République a répondu : « Tout à fait. Ce n'est pas à moi de les faire. Pour moi, la République française, c'est d'abord son Président ». « Il y a des intellectuels et des hommes politiques que nous respectons en France comme Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Raffarin, Ségolène Royal et Dominique de Villepin, qui a bonne presse dans tout le monde arabe, parce qu'il représente une certaine France qui avait son poids », a-t-il relevé. « Il faut aussi qu'ils puissent s'exprimer. Et ne pas laisser ceux qui se disent journalistes leur couper la parole et les humilier, particulièrement dans les médias de Vincent Bolloré dont la mission quotidienne est de détruire l'image de l'Algérie », lance le président Tebboune qui

ajoute que « nous n'avons aucun problème avec les autres médias, qu'ils soient du secteur public ou privé ». Sur la question de la gestion des accords de 1968 et leur dénonciation par plusieurs politiques françaises, le chef de l'État a estimé qu'il s'agit d'une « question de principe ». « Je ne peux pas marcher avec toutes les lubies. Pourquoi annuler ce texte qui a été révisé en 1985, 1994 et 2001 ? Certains politiciens prennent le prétexte de la remise en cause des accords pour s'attaquer aux accords d'Evian qui ont régi nos relations à la fin de la guerre.

LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS N'EST PAS UNE OFFICINE

Ces accords de 1968 sont une coquille vide qui permet le ralliement de tous les extrémistes comme du temps de Pierre Poujade », a-t-il fait remarquer, avant de clarifier les choses concernant la Grande mosquée de Paris : « L'État algérien n'a pas voulu laisser des associations douteuses faire de l'entrisme à la Grande Mosquée et a toujours pris en charge son entretien ». Le président Tebboune a rappelé, à ce propos, que lorsqu'il était ministre de la Communication et de la Culture, il avait « instauré ces aides (qui servent notamment à rénover les bâtiments », soulignant que « la France officielle n'a jamais fait d'objection et se rend régulièrement aux invitations du recteur ». « La Grande mosquée n'est pas une officine, et le recteur actuel, Chems-Eddine Hafiz, a été choisi de manière concertée avec son prédécesseur, Dalil Boubakeur, et l'État français », a-t-il rappelé. Sur le soutien de la France au plan d'autonomie du Maroc au Sahara Occidental occupé, Le chef de l'État a expliqué que le soutien de Paris à ce plan d'autonomie, la 3ème voie en fait, est « une grave erreur ». « Nous avons parlé avec le président Macron pendant plus de 2 heures 30 en marge du sommet du G7 à Bari, le 13 juin dernier. (...) Il m'a alors annoncé qu'il allait faire un geste pour reconnaître la « marocanité » du Sahara occidental, ce que nous savions déjà. Je l'ai alors prévenu : Vous faites une grave erreur ! Vous n'allez rien gagner et vous allez nous perdre », a déclaré le président de la République au journal français. « Et vous oubliez que vous êtes un membre permanent du Conseil de sécurité, donc protecteur de la légalité internationale », a-t-il ajouté à l'adresse du président Français.

Rappelant que le conflit au Sahara occidental est « une question de décolonisation pour l'ONU qui n'a toujours pas été réglée », le président Tebboune a souligné que « l'indépendance de l'Algérie a été obtenue après cent trente ans de combat ». Et d'ajouter : « la Cour internationale de Justice a dit (dans un avis consultatif rendu en 1975) qu'il n'y avait aucun lien de tutelle entre le Sahara occidental et le Maroc, si ce n'est des relations économiques », et que la justice européenne, à son tour, « reconnaît progressivement les droits des Sahraouis ».

DANS LES PROCHAINES ANNÉES, L'ALGÉRIE, UN PAYS ÉMERGENT

« L'Algérie est dans la réaction avec le Maroc. C'est presque un jeu d'échecs où nous sommes contraints de répondre à des actes que nous jugeons hostiles », a-t-il soutenu par ailleurs, rappelant que « le Maroc a été le premier à vouloir porter atteinte à l'intégrité de l'Algérie avec son agression en 1963, neuf mois après l'indépendance, une agression qui a fait 850 martyrs ». Le président de la République a déploré, à ce propos, les « visées expansionnistes » qu'a toujours eues le Maroc, citant pour preuve, la reconnaissance tardive de la Mauritanie. « Il n'a reconnu la Mauritanie qu'en 1972, soit douze ans après son indépendance », a-t-il regretté. Il a rappelé, en outre, que « ce sont encore les autorités marocaines qui ont imposé le visa aux ressortissants algériens en 1994 après les attentats de Marrakech ». « Nous leur avons récemment interdit le survol de notre espace aérien parce qu'ils réalisent des exercices militaires conjoints avec l'armée israélienne à notre frontière, ce qui est contraire à la politique de bon voisinage que nous avons toujours essayé de maintenir ». Néanmoins, le président de la République a reconnu que les deux pays « devront mettre un terme à cette situation un jour ». « Le peuple marocain est un peuple frère pour lequel nous ne souhaitons que le meilleur », a-t-il insisté. Il a par ailleurs abordé d'autres sujets brûlants avec la France, dont le contentieux relatif aux essais nucléaires dans le sud algérien, avant d'affirmer que dans les prochaines années l'Algérie sera un pays émergent. Il a enfin souligné qu'il n'a pas l'intention de s'éterniser au pouvoir au terme de son second mandat, et qu'il respectera la Constitution. **M. K.**

ILS PRÉSENTENT LEURS LETTRES DE CRÉANCES AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Cinq nouveaux ambassadeurs accrédités à Alger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, la cérémonie de remise des lettres de créance de cinq nouveaux ambassadeurs auprès de l'Algérie, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Il s'agit de l'ambassadeur de la Fédération de Russie, Alexey Solomatine, de l'ambassadrice de la République de Guinée équatoriale, Gertrudis Nsang Ngong Nsuga, de l'ambassadeur de la République de Moldavie, Eugeniu Revenco, de l'ambassadeur du Royaume du Cambodge, Uk Sarun, et de l'ambassadeur de la République du Rwanda, Dan Munyuza », lit-on dans le communiqué

Le président Tebboune reçoit l'Imam de la mosquée Al-Aqsa

Le président de la République, Abdel-

madjid Tebboune a reçu, hier, l'Imam de la mosquée Al-Aqsa, Cheikh Ekrima Saïd-Abdallah Sabri. A cette occasion, l'Imam de la mosquée Al-Aqsa a remis au chef de l'État un cadeau symbolique, consistant en un fragment de pierre du « Dôme du Rocher » à Al-Aqsa, en reconnaissance et en considération de ses positions immuables en faveur de la cause palestinienne.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Kouidri parle de ses objectifs

Le nouveau ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a dévoilé hier, les principaux objectifs qu'il s'est fixés.

En effet, dans une déclaration faite à la presse en marge de la cérémonie de passation de consignes, Kouidri souligné que la confiance placée en lui par le chef de l'État constitue une motivation afin de développer les efforts dans l'objectif de renforcer et de développer le secteur de l'industrie pharmaceutique en Algérie, notamment en travaillant avec les différentes parties concernées suivant les instructions du président de la République qui visent à installer en Algérie la production des médicaments et concrétiser la sécurité sanitaire » a-t-il déclaré.

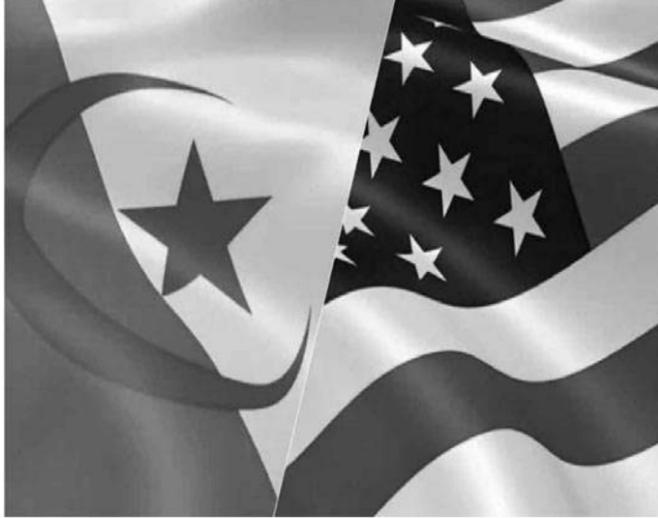
ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS

Renforcement de la coopération militaire

Le général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a reçu hier un appel téléphonique du président du comité des chefs d'état-major interarmées des États-Unis.

Le général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a reçu hier un appel téléphonique du président du comité des chefs d'état-major interarmées des États-Unis, le général d'armée Charles Brown, lors duquel les questions d'intérêt commun ont été évoquées. Cet entretien intervient suite à la signature, le 22 janvier dernier, à Alger, d'un mémorandum d'entente relatif à la coopération militaire entre les deux pays, par le général d'armée Saïd Chanegriha, du côté algérien, et le général d'armée Michael Langley, commandant de l'Africom, du côté américain. Les deux parties ont fait part de leur volonté commune de consolider les liens de coopération militaire bilatérale. Les discussions ont également constitué une opportunité pour les deux parties d'aborder le contexte régional et

international actuel. Lors de sa rencontre avec le président Abdelmadjid Tebboune, le général Langley a déclaré que le mémorandum dont il est question permettra de construire et de renforcer encore davantage la relation profonde entre l'Algérie et les États-Unis et que « nous allons ainsi renforcer la sécurité et la paix au niveau régional et international ». Il a ajouté que l'Algérie est un pays leader dans la région et que toutes les autres nations en bénéficieront, déclarant que les États-Unis et l'Algérie prospéreront ensemble et contribueront collectivement à la protection des peuples. » Cette coopération militaire, qualifiée de dynamique positive, a été saluée de manière continue par des responsables militaires et civils des deux pays. Cela reflète la volonté des deux parties d'aller de l'avant pour la développer encore davantage. La sécurité et la stabilité dans des régions



d'Afrique du Nord et du Sahel sont au cœur des discussions bilatérales entre les armées algérienne et américaine. Les deux États ont toujours affirmé leur engagement résolu dans la lutte contre le terrorisme et le financement illicite, mettant en lumière l'importance croissante de la coopération internationale face à des menaces de plus en plus

complexes et interconnectées. L'Algérie et les États-Unis ont accompli de grands progrès dans la lutte contre le financement du terrorisme. Tout cela s'inscrit dans un contexte de partenariat sécuritaire plus large entre les deux pays, caractérisé par un dialogue constant, un échange d'expertises et une coopération bilatérale renforcée. Y.B.

TRANSPORT AÉRIEN

L'Algérie veut accélérer son ancrage africain

Aïda Mouni

L'Algérie veut renforcer sa présence sur le continent africain à travers une modernisation et une expansion de ses réseaux de transport. C'est le message qu'a martelé, hier, à Alger, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, lors d'une audition de la Commission des transports et des télécommunications. Devant les responsables des principales compagnies aériennes du pays et du gestionnaire de l'aéroport d'Alger, il a insisté sur la nécessité d'aligner les infrastructures et les services de transport sur les ambitions économiques et diplomatiques affichées par le président Abdelmadjid Tebboune. Au cœur de cette vision, le développement du transport aérien est présenté comme un « levier » majeur d'intégration africaine. « L'Algérie doit être connectée directement aux grandes capitales et villes du continent », a plaidé M. Boughali, y voyant un moyen de

consolider la position du pays en tant que hub régional. Son PDG, Hamza Benhamouda, a profité de cette réunion pour dresser un bilan des performances de la compagnie en 2024. Avec une croissance de 10 % du trafic passager, la compagnie nationale a transporté plus de 7,9 millions de voyageurs et assuré 79 100 vols, desservant 33 destinations domestiques et 44 aéroports internationaux. Un dynamisme qu'Air Algérie veut prolonger, malgré les défis persistants liés à la rentabilité et à la modernisation de sa flotte. Si les chiffres traduisent une reprise post-Covid, ils ne suffisent pas à dissiper les inquiétudes quant à la viabilité financière d'Air Algérie. La compagnie publique traîne une réputation de gestion opaque et de service perfectible. Conscient des attentes, Hamza Benhamouda a mis l'accent sur la nécessité d'un dialogue social apaisé, notamment par la révision de la convention collective avec les partenaires sociaux, afin de créer un environ-

nement propice à l'innovation et à la productivité.

Outre le transport aérien, l'amélioration des infrastructures est un autre volet clé de cette stratégie. Mokhtar Said Mediouni, PDG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), a insisté sur l'effort consenti pour améliorer l'expérience des passagers. En ligne de mire, le lancement annoncé d'un duty free à l'aéroport d'Alger dès mars prochain, une initiative destinée à rehausser le niveau des services et à capter une part des dépenses des voyageurs en transit. L'Algérie mise donc sur ses compagnies de transport pour affirmer son rôle en Afrique. Mais derrière les discours, la concrétisation de ces ambitions passera par des réformes profondes, notamment en matière de gouvernance et d'investissement. L'avenir dira si la volonté politique affichée se traduira en actes concrets. A. M.

FLORIAN ERMACORA L'ÉVOQUE AU COURS D'UNE VISITE DE TRAVAIL EN ALGÉRIE L'UE réaffirme sa volonté de donner un « nouvel élan » à la coopération avec l'Algérie

L'Union européenne (UE) affiche sa volonté de donner un « nouvel élan » à sa coopération avec l'Algérie, a affirmé Florian Ermacora, chef de l'unité « Afrique du Nord » au sein du département de la Commission européenne chargé des relations avec le voisinage. S'exprimant à l'occasion d'une visite de travail en Algérie du 27 au 30 janvier dernier, Ermacora a souligné l'engagement de l'UE à renforcer le partenariat entre les deux parties dans le cadre du développement d'un « nouveau pacte pour la Méditerranée », selon un communiqué publié sur le site officiel de l'UE. Cette visite avait pour objectif de mener des consultations en vue de définir les priorités de la coopération entre l'UE et l'Algérie pour la période 2025-2027. La délégation européenne comprenait des représentants des départements chargés du voisinage, de l'énergie, des affaires intérieures, de la migration et des affaires étrangères. Lors de cette mission, la délégation a tenu des entretiens avec des responsables de plusieurs ministères algériens, notamment ceux des Affaires étrangères, de l'énergie et des Mines, de l'Hydraulique, de l'Industrie, du Commerce et des Finances. Elle a également été reçue à l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI). Les discussions ont porté sur plusieurs axes de coopération, notamment l'investissement, la facilitation du commerce, les énergies renouvelables, la migration, la culture et la création d'emplois, selon la même source.

ATTAF REÇOIT LE DIRECTEUR DU PROGRAMME AFRIQUE À CHATHAM HOUSE

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, le directeur du programme Afrique à Chatham House, M. Alex Vines, indique un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, les deux parties ont « échangé les vues et les analyses sur les différents enjeux auxquels fait face le continent africain, notamment la région du Sahel, et examiné les moyens de coopération entre Chatham House et l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) relevant du ministère des Affaires étrangères », ajoute la même source.

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS STRATÉGIQUES EN PÉTROCHIMIE

Sonatrach veut accélérer les travaux et optimiser les temps

La Sonatrach a annoncé, dans un communiqué, que son PDG, Rachid Hachichi, a tenu en Italie, précisément à Florence, des séances de travail portant sur le suivi de l'avancement des projets énergétiques avec des représentants de sociétés italiennes et américaines chargées de leur réalisation en Algérie. Ces séances ont été organisées, selon le communiqué, en marge de la participation du PDG de la Sonatrach à la réunion annuelle de la société américaine Baker Hughes, abritée par la ville de Florence, dans le cadre de sa visite en Italie avec une délégation

de haut niveau, en compagnie du président-directeur général de Sonelgaz. Lors de la première réunion, indique le communiqué, Rachid Hachichi et la délégation qui l'a accompagné ont rencontré Alessandro Bernini, PDG de Maire Tecnimont, afin de faire le point sur l'avancement du projet de construction d'un complexe pétrochimique pour la production d'alkylbenzène linéaire à Skikda, dont la réalisation a été confiée à la même société pour un montant de 1,05 milliard de dollars, en précisant que le projet devrait permettre de produire 100 %

d'alkylbenzène. Il est précisé encore que le complexe devrait produire 100 000 tonnes par an d'alkylbenzène linéaire, une matière première essentielle dans la fabrication de produits de nettoyage et de détergents industriels. Il contribuera ainsi à couvrir les besoins du marché national et à exporter les quantités excédentaires à partir de fin 2027. La délégation a également reçu une présentation détaillée sur l'état d'avancement de la construction du complexe d'extraction de gaz de pétrole liquéfié (GPL) à Rhoud El Baguel (Ouargla), dont le taux d'avan-

cement est de 73 %. Ce complexe, dont la mise en service est prévue pour le premier semestre 2026, devrait produire environ 1 000 tonnes de GPL et 300 tonnes de condensat par jour. Lors de la deuxième réunion, Rachid Hachichi et sa délégation ont rencontré des représentants de Baker Hughes, des États-Unis, et de Tecnimont, d'Italie. Une présentation complète sur les différents aspects techniques du projet de mise en valeur du réservoir de Hassi R'Mel dans la wilaya Laghouat a été donnée lors de cette réunion.

B.B.

AVANT-PROJETS DE LOIS SUR LES ASSOCIATIONS

«60 % des articles modifiés»

Le vice-président de l'APN, président du groupe de travail chargé de la révision et de l'enrichissement de l'avant-projet de loi sur les associations, Zouhaier Nasri, a déclaré qu'il a écouté tous les acteurs du mouvement associatif au niveau national, notant qu'il a modifié certains articles et annulé d'autres.

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, hier, les rapports concernant la révision des avant-projets de lois organiques sur les partis politiques et les associations. S'exprimant à cette occasion, Boughali a hautement apprécié l'approche consultative adoptée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la qualifiant de « noble tradition dans la préparation des avant-projets de loi dans le but de moraliser la vie politique, sociale et économique. Il a également exprimé sa gratitude aux membres des groupes de travail, à leur tête le vice-président de l'APN, président du groupe de travail chargé de la révision et de l'enrichissement de l'avant-projet de loi sur les partis politiques, Berbera El Hadj Cheikh, et le vice-président de l'APN, président du groupe de

travail chargé de la révision et de l'enrichissement de l'avant-projet de loi sur les associations, Zouhaier Nasri ». De son côté, Berbera indique que le groupe de travail qu'il préside est parvenu à « l'élaboration de 67 amendements, avec 6 nouveaux articles ajoutés et 5 annulés », soulignant que le groupe de travail avait mis en place un calendrier de travail. Il a été également convenu d'ajouter les députés non inscrits aux partis politiques ayant des groupes parlementaires à l'Assemblée. Au cours de ses travaux, le groupe de travail a notamment axé sur l'introduction de la numérisation et a présenté 3 autres propositions relatives à la lutte contre l'argent sale. Pour sa part, Nasri déclare que le groupe de travail qu'il préside a écouté tous les acteurs du mouvement associatif au niveau national, notant qu'il a modifié



certain articles et annulé d'autres. « 60 % des articles du projet de loi ont été modifiés », révèle-t-il. Les 2 groupes de tra-

vail avaient finalisé la révision des 2 avant-projets de lois organiques relatifs aux partis poli-

tiques et aux associations, après une série de réunions et de concertations au cours desquelles des spécialistes ont été entendus. **Y.B.**

BESTANI KHALED, CANDIDAT FLN DE BÉJAÏA AUX SÉNATORIALES, À L'EXPRESS :

«Je m'engage à travailler pour mon pays et pour ma wilaya»

Propos recueillis par Boualem B

Bestani Khaled a été choisi par son parti, le FLN, pour représenter Béjaïa aux sénatoriales. Il a occupé plusieurs fonctions politiques depuis 2005. Il est actuellement coordinateur de la Mouhafadha de Béjaïa. Dans cet entretien, il nous parle de ce qui a motivé sa candidature et de ses priorités s'il était élu.

L'EXPRESS : PARLEZ-NOUS, D'ABORD, DE VOTRE PARCOURS POLITIQUE ?

Khaled Bestani : Je milite au sein du FLN depuis 2005. J'ai occupé plusieurs fonctions jusqu'en 2023. En septembre, j'ai été nommé coordinateur de la Mouhafadha de Béjaïa et j'ai été élu membre du comité central du parti. J'ai également été élu à l'APC de Oued-Ghir, où j'ai occupé successivement les postes de vice-président et de président. Concernant ma carrière professionnelle, j'étais directeur financier dans différentes entreprises.

QU'EST-CE QUI A MOTIVÉ VOTRE CANDIDATURE POUR CES ÉLECTIONS SÉNATORIALES QUI AURONT LIEU LE 9 MARS PROCHAIN ?

Ma candidature est motivée par plusieurs facteurs, tels que mon souhait d'encourager une administration équitable, efficace et décentralisée. Fort de mon expérience au sein de la commune de Oued Ghir et en ma qualité d'élu à l'Assemblée populaire de wilaya, j'ai pu constater que notre parti, le FLN, pouvait favorablement contribuer au processus de développement de notre wilaya. Les élus locaux, notamment les maires et les membres des conseils populaires communaux et de wilaya, sont les principaux acteurs du développement local en Algérie. Cependant, ils sont confrontés à de nombreuses contraintes qui entravent leurs fonctions. Il est essentiel de défendre leurs droits, d'améliorer leurs conditions de

travail et de leur donner les moyens nécessaires pour assumer leurs responsabilités efficacement.

QUELLES SERONT VOS PRIORITÉS AU CAS OÙ VOUS SERIEZ ÉLU ?

Compte tenu des constats que nous avons établis et des échos qui nous parviennent des citoyens, je ferai de l'élaboration d'un nouveau découpage administratif l'une de mes priorités. Ce projet s'inscrit en effet dans le vaste programme de décentralisation. Il vise à promouvoir la décentralisation et à améliorer la gestion des affaires locales, afin de rapprocher l'administration des citoyens, de faciliter l'accès aux services publics, d'améliorer la réactivité des autorités locales et d'adapter les politiques publiques aux spécificités régionales en vue d'un développement équilibré. Notre wilaya possède tous les atouts pour un développement durable en raison de sa situation géographique spécifique et de ses compétences humaines,

mais aussi en raison de son potentiel industriel et touristique. Le rapprochement administratif ne fera que permettre la réunion de toutes les conditions pour faire avancer au mieux la machine du développement.

AVEZ-VOUS DÉJÀ UN PROGRAMME OU DES PROJECTIONS SPÉCIFIQUES QUE VOUS ALLEZ ESSAYER DE RÉALISER EN FAVEUR DE LA WILAYA ?

Évidemment ! En plus de ce que je viens de dire, nous avons l'intention de plaider pour une législation favorable au développement régional, en proposant des lois ou des amendements spécifiques pour soutenir le développement économique, social et infrastructurel de la wilaya de Béjaïa, ainsi que des programmes de financement pour les collectivités locales et des lois visant à renforcer l'autonomie de ces dernières, comme l'augmentation des budgets alloués aux municipalités de la wilaya de

Béjaïa. Nous participerons également au renforcement des politiques publiques de l'État au niveau national et international. Nous contribuerons au développement et à la mise à jour des politiques publiques favorisant le développement économique, social et culturel du pays et nous soutiendrons les initiatives renforçant les relations de l'Algérie avec d'autres pays, notamment dans les domaines économique, environnemental et humanitaire.

VOTRE DERNIER MOT.

Je suis convaincu qu'avec la réflexion de tous les élus concernés, on pourrait faire de l'action ensemble, et je m'engage à travailler sans relâche pour mon pays et pour ma wilaya ; je m'engage à me démarquer par rapport aux anciennes pratiques, celle de gagner le mandat puis de désertier la wilaya. Nous avons encore de l'énergie pour continuer notre projet politique. **B. B.**

Rebiga insiste sur l'importance d'honorer les artisans de la glorieuse épopée de Novembre

Le ministre des Moudjahidine et des ayants droit, Laïd Rebiga, a souligné, hier, à Ouled Djellal, «la nécessité d'honorer les artisans de la glorieuse épopée de Novembre». Dans une allocution prononcée à l'occasion de la commémoration du 64^e anniversaire de la bataille d'Oued Dhiab à Kaf Nsour (Djebel Bouk'hil), dans la demeure du Moudjahid Djemoui Boudhina qui a pris part à cette bataille, dans la commune de Doucen, le ministre a affirmé que l'Algérie, tout en s'acheminant vers le progrès et la prospérité sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mène une «bataille cruciale» sur la voie du développement national. Cela doit inspirer les jeunes Algériens à «hisser le seuil de l'ambition pour réaliser les objectifs de construction et de renouveau et parachever avec confiance, conscience, volonté, savoir et travail, le processus de construction rêvé par nos valeureux martyrs». L'Algérie d'aujourd'hui est «imprégnée de l'esprit de Novembre et de ses nobles valeurs, de la profondeur des principes et des significations contenus dans son éternelle Déclaration, ainsi que de la loyauté envers ceux qui ont emprunté les chemins de lumière, de vérité et de vertu», a-t-

il ajouté. Il a également déclaré que «l'Algérie, qui a mis en place, aujourd'hui, de solides passerelles avec les partenaires internationaux, est respectée par la communauté internationale pour ses positions fermes et ses initiatives judicieuses, et a son mot à dire dans les forums régionaux internationaux». D'autre part, après avoir écouté un exposé présenté par le directeur des équipements publics, Hamza Salem, sur le projet de réalisation du nouveau siège de la direction des Moudjahidine d'Ouled Djellal, le ministre a souligné «l'importance de la prise en charge des symboles de la glorieuse Révolution, notamment les Moudjahidine», appelant à la mise en place de structures d'accueil pour rapprocher ces derniers des administrations et des différents secteurs. Lors d'une visite du musée du Moudjahid et d'un projet de restauration du carré des Chouhada au chef-lieu de wilaya, M. Rebiga a indiqué qu'il était «nécessaire d'accorder toute l'attention voulue aux monuments commémorant les sacrifices des Martyrs», avant de poser la première pierre d'une polyclinique à la cité «Ennadjara» d'Ouled Djellal et d'honorer un certain nombre de Moudjahidine de la région. **APS**

Pétrole : le Brent frôle les 80 dollars



Les prix du pétrole ont augmenté hier, influencés par l'imposition de droits de douane par le président américain Donald Trump sur le Canada, le Mexique et la Chine, ce qui suscite des craintes de guerre commerciale et de perturbation de l'approvisionnement en brut.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a progressé de 1,44 dollar, soit 2 %, pour atteindre 73,97 dollars. Les contrats à terme sur le Brent ont également augmenté de 62 cents, soit 0,8 %, pour s'établir à 77,34.

La Maison-Blanche a annoncé que le président Donald Trump avait imposé des droits de douane sur les prin-

cipaux partenaires commerciaux des États-Unis, à savoir le Canada, le Mexique et la Chine.

Ces tarifs s'élèvent à 25 % sur les importations en provenance du Canada et du Mexique et à 10 % sur les marchandises chinoises, en plus des taxes déjà en vigueur. Cette décision pourrait déclencher une guerre commerciale, menaçant la croissance mondiale et alimentant l'inflation. Il convient de noter que ces trois partenaires commerciaux représentent ensemble plus de 40 % des importations américaines. Par ailleurs, le Canada et le Mexique fournissent plus de 70 % des importations de pétrole brut.

Trump reconnaît que les Américains risquent de "souffrir"!

Le président américain Donald Trump a reconnu cela, pour la première fois aussi clairement, que les consommateurs et les entreprises américaines pourraient être les victimes collatérales des taxes sur les produits importés depuis le Canada, le Mexique et la Chine. Donald Trump l'assume en lettres capitales : ses concitoyens risquent de «souffrir» par ricochet des lourds droits de douane qu'il a actés samedi 1er février. Mais c'est selon lui le prix à payer pour un «nouvel âge d'or» aux États-Unis.

Le président américain a imposé 25 % de droits de douane sur tous les produits provenant du Mexique et du Canada, à l'exception des hydrocarbures venant du voisin du Nord, désormais taxés à 10 %. Il a également ciblé la Chine en imposant 10 % de droits de douane, qui viennent s'ajouter à ceux déjà existants sur un certain nombre de produits chinois, a rappelé RFI. Les trois pays sont les principaux partenaires commerciaux des États-Unis et représentent au total plus de 40 % de ses importations.

SNTF : Plus de 32 millions de passagers enregistrés en 2024

Le directeur général de la Société nationale de transport ferroviaire, Adj Bouaouni, a révélé hier, dans une déclaration à Echorouk News, que la société a pu transporter plus de 32 millions de passagers au cours de l'année 2024. Il a indiqué que la société prévoit d'acquérir prochainement 400 nouveaux wagons et 60 nouvelles locomotives, dans le cadre de la modernisation de la SNTF et de la satisfaction des besoins des passagers.

Concernant la facilitation pour le déplacement des passagers, M. Bouaouni a annoncé que la société œuvre à fournir un billet unifié avec tous les partenaires du secteur du transport, pour offrir un plus grand confort aux passagers. Le directeur général de la SNTF a dévoilé un important projet visant à relier la seule



ligne internationale en Afrique entre Annaba et Tunis aux régions du sud de l'Algérie, un projet qui

vise à renforcer les liens régionaux et internationaux et à faciliter la circulation entre les deux pays.

CDER : une délégation d'entreprises algériennes à l'exposition Hydrogen Power Expo

L'EPST CDER (Centre de développement des énergies renouvelables) organise, en collaboration avec IEG Italian Exhibition Group, la participation d'une délégation d'entreprises algériennes à l'exposition Hydrogen Power Expo et aux rencontres d'affaires avec leurs homologues italiens et internationaux. Hydrogen Power Expo est une section d'exposition entièrement dédiée au secteur de l'hydrogène, intégrée dans la nouvelle édition de KEY- The Energy Transition Expo, qui se tiendra du 5 au 7 mars 2025 au Centre d'Exposition de Rimini. Parmi les nouveautés de l'espace, le renforcement de la zone réservée à l'hydrogène et l'objectif thématique sur les ports : «HYPE - Hydrogen Power Expo soutenu par Hydrogen & Fuel Cells : une véritable exposition organisée par IEG Italian Exhibition Group et Hannover Fairs International GmbH (HFI), la filiale italienne de Deutsche

Messe AG, où vous pourrez approfondir le sujet de l'hydrogène et de son importance pour la transition énergétique», indique le CDER. Le programme des conférences, défini par le Comité Technique Scientifique KEY, sera également riche en événements internationaux, s'affirmant ainsi comme une opportunité exclusive de formation, d'information et de mise à jour professionnelle, même sur des thèmes n'ayant pas encore été abordés lors de l'événement, comme l'énergie nucléaire et l'intelligence artificielle. Cela s'étendra de l'agrovoltaique aux communautés d'énergies renouvelables, du redéveloppement résidentiel et industriel écologique à la mobilité électrique, de l'hydrogène au rôle des administrations locales, en passant par des réflexions sur la maîtrise des coûts énergétiques, sur les aspects réglementaires et sur les nouvelles opportunités financières.

CNR : un avis important pour les retraités nés en février

La Caisse nationale de retraite appelle les retraités nés en février à renouveler leurs documents d'identité au cours du mois de février 2025. «Nous appelons également les retraités concernés à privilégier l'utilisation des services numériques mis à leur disposition afin de renouveler leurs documents à distance en toute simplicité et en toute fluidité, sans avoir à se déplacer dans leurs agences

locales, car le processus de renouvellement des documents se fait à l'aide de la plateforme de téléphonie mobile «RetraiteDz», indique la CNR sur sa page Facebook. Les bénéficiaires doivent confirmer leur identité grâce au service de reconnaissance faciale, puis scanner les documents requis (le cas échéant) à l'aide de l'appareil photo du téléphone et les télécharger directement via l'application. Après

avoir confirmé le succès du processus, une notification sera envoyée via l'application RetraiteDz confirmant la réussite du renouvellement à distance des documents d'identification. Notons que la Caisse nationale des retraites (CNR) a annoncé, dernièrement dans un communiqué, que les retraités peuvent obtenir facilement leur attestation de revenu mensuel via une application mobile, et ce dans

le cadre de la transformation numérique et de la simplification des procédures administratives. La CNR propose également une plateforme numérique dédiée à la vérification de l'authenticité des attestations extraites. Toute entité ou institution peut scanner le QR-Code inséré à l'attestation pour accéder directement à ses données officielles à partir de la base de données.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz
www.l'expressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**
DIRECTEUR HONORAIRE : **ZAHIR MEHDAOUI**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

CAISSE NATIONALE DES ASSURANCES SOCIALES (CNAS)

Retour à l'équilibre financier

Nadir Kouadria, général de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), s'exprimant sur le plateau de la télévision nationale, a déclaré que la CNAS a enregistré 1827 milliards DA en 2024, en progression de 10 % par rapport à l'année précédente.

13 % de ces revenus proviennent du secteur privé. Et d'ajouter : ces résultats sont le fruit d'un travail considérable accompli dans le processus de numérisation, «quoiqu'il reste du chemin à faire dans ce domaine.

La numérisation nous a permis d'avoir une «meilleure visibilité sur les activités de la Caisse, et même d'améliorer son rendement et sa rentabilité.», a-t-il détaillé. Et de poursuivre : «Ce résultat découle de la numérisation, mais également des mesures prises par le gouvernement comme les titularisations et les recrutements décidés dans la Fonction publique, et des mécanismes mis en place pour la relance économique qui commencent à porter leurs fruits.» Il a en outre rappelé qu'avant 2022, la Caisse était en situation de déficit avec un trou de près de 155 milliards DA à combler. Aujourd'hui, les



voyants sont passés au vert, et les résultats devraient encore évoluer en 2025, «ceci d'autant que la bonne santé de la CNAS a des répercussions sur la caisse de retraite (CNR), la caisse chômage et le fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) et les aides au logement, créant ainsi une dynamique positive à travers les mécanismes d'aides mis en place par l'État», ajoutera-t-il. En ce qui concerne les remboursements, Nadir Kouadria a indiqué : «Nous avons dépassé

les 329 milliards DA en matière de médicaments, 17 milliards DA pour les dialyses, plus de 6 milliards DA pour les maladies cardio-vasculaires, plus de 5 milliards DA pour les maternités, sachant que la CNAS prend en charge 5 maladies chroniques.» Cela fait plus de 600 milliards DA de remboursements, soit plus de 90 % de la part de la CNAS. «Car sur les 1827 milliards DA de recettes, la quote-part de la CNAS est de 793 milliards DA, plus de 734 milliards DA vont à la Caisse de retraite, 74 milliards DA vont à la caisse de chômage, et 21 milliards DA à la FNPOS, alors que 123 milliards DA sont versés en complément aux hôpitaux», précisera le Directeur général de la CNAS. La liste des maladies à prendre en charge par la CNAS serait à l'étude au niveau du ministère de tutelle pour éventuellement ajouter d'autres maladies ou en supprimer d'autres. Et de relever : «Nous comptons plus de 5,8 millions de malades chroniques, alors que le remboursement des maladies chroniques a dépassé les 230 milliards DA». Au niveau de la CNAS, le travail a été axé sur la numérisation, qui est devenue incontournable aujourd'hui, que ce soit dans les relations avec les prestataires

de la CNAS, avec ses partenaires, ou dans son organisation interne. Au chapitre des relations avec les prestataires, le DG de la CNAS a mis en relief le lancement de plusieurs portails, dont El Hana qui aurait reçu plus de 37 millions de visites, et permis de délivrer 20 millions d'attestations d'affiliation, mais aussi des attestations d'allocations familiales, et plus de 600 000 demandes de cartes Chifa. «À ce jour, a-t-il ajouté, nous comptons 3 millions d'utilisateurs, lesquels y recourent pour faire leurs déclarations d'arrêt de travail pour maladie, de congé de maternité», reconnaissant que cela reste «faible par rapport aux 14 millions d'assurés que compte la Caisse». Et la nouvelle carte Chifa ? Elle sera désormais fabriquée en Algérie, et plus précisément à l'imprimerie officielle, alors qu'auparavant, elle était fabriquée à l'étranger. Outre sa sécurisation, elle dispose d'une plus grande capacité de stockage des informations (plus de 400 ordonnances) par rapport à sa devancière, et permet au pharmacien d'avoir la photo de l'assuré pour éviter son usage par autrui. «Nous avons produit 20 millions de cartes Chifa d'ancienne génération, et nous avons remplacé 1 million de ces

cartes par les nouvelles pour le moment» indiquera-t-il en précisant : «Nous y procédons graduellement, surtout qu'avec la nouvelle carte, le seuil de remboursement passe de 3000 DA à 5000 DA». Par ailleurs, le DG de la CNAS annonce le lancement prochain, avec les médecins et pharmaciens partenaires de la CNAS, des ordonnances numériques, «surtout que nous avons commencé à recourir à l'intelligence artificielle dans le traitement des ordonnances où des anomalies sur la prescription de certains médicaments peuvent être automatiquement détectées». Des cycles de formation pour le personnel auraient été entamés pour mettre à jour nos personnels par rapport aux nouvelles données de la numérisation, surtout qu'il sera question d'intégrer le contrôle des chefs d'entreprises par le biais de l'intelligence artificielle à partir de 2025. Un autre travail a aussi été entamé pour la dédomiciliation de l'usage de la carte Chifa, pour permettre aux assurés d'Alger de pouvoir utiliser leurs cartes dans d'autres régions du pays ou effectuer leur contrôle médical, et vice versa, et cela devra se faire dans les 2 prochaines semaines.

R.N.

SUR WHATSAPP

Des dizaines de journalistes et de civils ciblés par un logiciel espion Sioniste

WhatsApp affirme avoir "la certitude" que 90 journalistes et membres de la société civile ont été visés et "potentiellement infiltrés", a indiqué l'entreprise dans une déclaration au journal britannique The Guardian. Des dizaines de journalistes et de membres de la société civile ont été ciblés sur WhatsApp par la société israélienne de logiciels espions Paragon Solutions, selon un rapport publié récemment. Au total, WhatsApp affirme avoir "la certitude" que 90 journalistes et membres de la société civile ont été visés et "potentiellement infiltrés", a indiqué l'entreprise dans une déclaration au journal britannique The Guardian. L'origine exacte de cette cyberattaque reste inconnue, mais le logiciel espion Graphite de Paragon est réputé être utilisé par des clients gouvernementaux. Meta, la maison mère de WhatsApp, n'a pas immédiatement répondu aux demandes de commentaires. WhatsApp a déclaré au quotidien britannique avoir envoyé une lettre de "cessation et d'abstention" à Paragon, informant l'entreprise israélienne qu'elle envisageait d'éventuelles poursuites judiciaires en réponse au piratage. Cependant, les notifications aux victimes sont toujours en cours. WhatsApp a

mis en échec une campagne de logiciels espions menée par Paragon, qui a ciblé plusieurs utilisateurs, notamment des journalistes et des membres de la société civile. Nous avons contacté directement les personnes que nous pensions avoir été affectées. Cet incident illustre une fois de plus la nécessité de tenir les entreprises de logiciels espions responsables de leurs actions illégales. WhatsApp continuera à protéger le droit des utilisateurs à communiquer en toute confidentialité", a déclaré un porte-parole de l'entreprise. Une fois infecté par Graphite, le téléphone de la victime est entièrement compromis, permettant à l'opérateur du logiciel espion d'accéder à l'ensemble des données, y compris les messages chiffrés. Des experts anonymes ont indiqué à The Guardian que l'attaque était probablement de type "zero-click", ne nécessitant aucune action de l'utilisateur, comme le clic sur un lien, pour que l'infection se déclenche. WhatsApp estime que l'infection s'est produite via un fichier PDF malveillant envoyé aux cibles après leur ajout à des groupes de discussion. L'entreprise affirme avoir évalué "avec certitude" l'implication de Paragon dans cette attaque.

SID ALI ZERROUKI LE MET EN RELIEF :

De nouvelles avancées dans la transformation numérique en Algérie

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a réuni les responsables des opérateurs de téléphonie mobile, en présence de Mohamed El Hadi Hannachi, président du Conseil de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques. La rencontre s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de la stratégie nationale de transformation numérique et du développement des nouvelles technologies. Elle a constitué une belle occasion de réaffirmer l'importance de prendre les mesures nécessaires pour atteindre des objectifs stratégiques clairs.

Parmi ces objectifs figurent l'amélioration de la performance du réseau, l'extension de la couverture à l'ensemble des zones habitées et la correction des insuffisances constatées. Il s'agit également d'assurer une couverture complète des principaux axes routiers pour garantir une connectivité continue et efficace. La réunion a également mis l'accent sur l'amélioration du débit, l'optimisation de l'expérience utilisateur selon les normes internationales les plus élevées, ainsi que l'accélération de la mise en œuvre du programme de service universel des communications électroniques. Ce

programme vise à couvrir 1 400 zones à faible densité de population avec la téléphonie mobile et l'internet 4G. Le ministre de la Poste et des Télécommunications a réaffirmé l'engagement de son département à accompagner et soutenir les opérateurs de téléphonie mobile afin d'assurer la mise en œuvre de ces projets stratégiques dans les délais impartis. Cela reflète la vision adoptée pour renforcer les infrastructures numériques et concrétiser une transformation numérique globale, au service des citoyens et du progrès technologique en Algérie.

LE PRÉSIDENT DE L'UAR EN PARLE

Le secteur des assurances appelé à croître

Le président de l'UAR a souligné que, depuis l'ouverture du marché des assurances en Algérie, en 1995, le secteur connaît une grande concurrence entre les compagnies d'assurances, qui regroupent actuellement environ 25 compagnies d'assurances, qu'elles soient publiques, privées, mixtes ou étrangères.

Inès B.

Le président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), Youcef Benmicia, a affirmé hier que le secteur des assurances en Algérie a connu un développement important ces dernières années, grâce aux amendements législatifs qui ont contribué à renforcer le marché et son rôle dans l'économie nationale. La preuve, le secteur a dégagé un chiffre d'affaires en hausse : il est passé de 137 milliards de dinars algériens en 2020 à 163 milliards de dinars à fin 2023, réalisant ainsi un taux de croissance annuel estimé à environ 5 %. M. Benmicia, qui s'exprimait sur les ondes de la radio chaîne 1, a déclaré que les premières estimations indiquent la réalisation d'un taux de croissance de 4,2 % d'ici fin 2024, en attendant l'achèvement de l'étude et de l'analyse des résultats obtenus et que cette croissance se poursuivra dans les années à venir.

Il a souligné que le secteur des assurances contribue de manière significative à stimuler le développement économique et à attirer les investissements grâce à l'épargne qui est inté-

grée dans des projets d'investissement. Le président de l'UAR a révélé qu'il y a eu un changement dans le portefeuille d'assurance au cours de l'année 2023, car certaines branches d'assurance traditionnelles ont diminué et la branche d'assurance automobile n'est plus en tête, mais partage plutôt le leadership avec l'assurance multirisque, qui reflète une évolution des besoins du marché et des exigences des clients.

M. Benmicia a également expliqué que, depuis l'ouverture du marché des assurances en Algérie en 1995, le secteur connaît une grande concurrence entre les compagnies d'assurances, qui regroupent actuellement environ 25 compagnies d'assurances, qu'elles soient publiques, privées, mixtes ou étrangères.

«Actuellement, le marché comprend environ 2 000 agents agréés, plus de 3 000 agences d'assurance et 700 agences bancaires, en plus de 60 courtiers d'assurance qui partagent une variété de services d'assurance. Cette diversité d'entreprises et de courtiers contribue à créer un marché d'assurance compétitif avec une grande diversité dans les produits et



services fournis", a-t-il déclaré. Concernant la contribution du secteur des assurances au PIB national, M. Benmicia a souligné que l'Algérie doit encore améliorer ce pourcentage pour répondre aux besoins du marché local, car il ne dépasse pas 0,5 %. Malgré cela, l'Algérie se classe, selon lui, au même rang que les pays du continent africain, comme l'Égypte et le Nigéria. Par ailleurs, il a souligné que ce défi reflète le grand potentiel inexploité en Algérie, notamment dans le domaine des assurances de personnes, ce qui freine l'expansion durable du secteur. Dans ce contexte, M. Benmicia a longuement évoqué le potentiel prometteur de crois-

sance et de développement pour renforcer la position du secteur des assurances dans l'économie nationale et a déclaré que des campagnes de sensibilisation du public et la formation des citoyens sur l'importance et les avantages de l'assurance devraient être intensifiées. «Il faut proposer des offres d'assurance innovantes et faciles à mettre en œuvre, en parallèle avec les transformations de la société algérienne et ses besoins croissants, et revoir le cadre législatif et juridique du secteur des assurances, notamment en ce qui concerne l'encadrement du marché et l'application des règles de couverture, afin de fournir un environne-

ment juridique stable qui encourage à attirer davantage d'investissements locaux et internationaux." poursuit-il. D'autre part, il a parlé de l'importance de développer le marché de la réassurance, que ce soit au niveau national ou international, car cette tendance vise à assurer les grandes installations industrielles que les compagnies d'assurance locales ne peuvent pas couvrir seules, soulignant la nécessité de coopérer avec les compagnies de réassurance internationales pour améliorer les capacités financières du marché local et réduire la dépendance aux devises étrangères.

I. B.

ARKAB REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU CLUSTER ALGÉRIEN DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES

La fabrication locale de produits électriques au cœur des discussions

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche à Alger, une délégation du cluster algérien des industries électriques, conduite par le président du cluster, Djillani Koubibi Bachir, avec lequel il a examiné les voies et moyens de développer l'industrie électrique pour lui permettre de jouer un rôle pionnier sur le marché africain, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence du secrétaire d'État auprès du ministre de l'énergie, chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ et de cadres du ministère, les deux parties ont abordé "les voies et moyens de renforcer la coopération entre les entreprises du secteur et le cluster algérien des industries électriques, en focalisant sur le développement de l'industrie électrique et le renforcement de l'utilisation des équipements fabriqués localement".

Les deux parties ont, en outre, évoqué les opportunités de coopération entre les deux secteurs public et privé, en vue de renforcer leur présence sur les marchés régionaux et africains, lit-on dans le communiqué, soulignant "l'importance d'améliorer les mécanismes de fabrication, de se mettre au diapason des progrès techniques et de renforcer le partenariat avec le Groupe Sonelgaz pour réaliser la complémentarité industrielle".

Il a été également question des axes de soutien à la transition énergétique, de l'amélioration de l'efficacité énergétique, de la promotion du contenu local, ainsi que du développement de l'infrastructure de l'énergie électrique, en phase avec les objectifs stratégiques du secteur. A cette occasion, l'accent a été mis sur "l'importance de permettre aux entreprises nationales des deux secteurs, public et privé, de jouer un rôle pionnier dans le marché africain, en mettant à profit les réalisations accomplies en matière d'industrie électrique,

notamment l'autosuffisance en termes de fabrication et de développement technique", selon le communiqué qui a rappelé que "l'Algérie dispose d'un tissu industriel qui a permis la fabrication de différents équipements tels que les transformateurs et les turbines, en sus de son expertise en matière d'études, d'installation, de gestion, de transport, de distribution et de maintenance".

Dans ce cadre, M. Arkab a réaffirmé "l'engagement du secteur à accompagner et à soutenir ce cluster pour lui permettre d'atteindre ses objectifs",

insistant sur le fait que "le renforcement des industries électriques locales contribuera à la réalisation de la sécurité énergétique nationale et à la consolidation de la compétitivité des produits algériens au niveau international".

Il a, en outre, souligné "la nécessité de poursuivre la coordination et la concertation entre les différents acteurs, afin de permettre au secteur de l'électricité de réaliser un développement durable et renforcer ainsi la place de l'Algérie en tant que hub régional dans ce domaine", conclut le communiqué.

YOUCEF CHERFA RÉUNIT LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE DE LA POMME DE TERRE

La multiplication des semences sous la loupe

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a présidé, dimanche, une réunion avec les producteurs de la pomme de terre et les multiplicateurs des semences de ce produit, consacrée à l'examen de nombre de sujets s'inscrivant dans le cadre de la restructuration de cette filière, indique un communiqué du ministère. Cette réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), de représentants de la Fédération nationale des producteurs de pomme de terre, du directeur de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), du directeur de la Société algérienne de

régulation des produits agricoles (SARPA), et d'un groupe de producteurs et de multiplicateurs des différentes wilayas du pays, précise la même source.

La réunion a été l'occasion d'évoquer l'opération de récolte de la pomme de terre d'arrière-saison, le début de la culture de la pomme de terre saisonnière, le programme de régulation de ce produit, la révision du dispositif d'appui aux multiplicateurs des semences à la demande des professionnels et d'autres sujets relatifs à la stabilité et au développement de la filière, ainsi que d'écouter les préoccupations des professionnels de cette filière, ajoute le communiqué.

Lors de la rencontre, il a été convenu de régulariser le versement de la prime de soutien aux entreprises de multiplication des semences de pomme de terre avant la fin du 1^{er} semestre de l'année 2025, selon le communiqué qui précise que "des ateliers seront organisés avec la participation de représentants des professionnels de cette filière et des cadres du ministère, en vue de discuter de toutes les préoccupations soulevées, avec la proposition des solutions adéquates".

Cette réunion intervient dans le cadre des efforts du secteur en vue de renforcer la production nationale et d'assurer la pérennité et le développement de cette filière vitale.

RECYCLAGE DES DÉCHETS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des sessions de formation initiées à travers le pays

Le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) a formé, en 2024, plus de 6.500 stagiaires à travers les différentes wilayas du pays et organisé des activités de sensibilisation aux questions environnementales visant à contribuer aux efforts de développement durable.

Le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) a formé, en 2024, plus de 6.500 stagiaires à travers les différentes wilayas du pays et organisé des activités de sensibilisation aux questions environnementales visant à contribuer aux efforts de développement durable, selon le bilan 2024 de cet établissement public. Dans son bilan publié récemment, le Conservatoire, placé sous la tutelle du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, a indiqué que 6.529 stagiaires avaient été formés, l'année dernière, à travers 408 sessions de formation sur 86 thématiques, notamment le recyclage des déchets et le changement climatique.

Ces sessions de formation ont bénéficié à des opérateurs économiques, des collectivités locales et des établissements publics et privés. Outre la formation, le CNFE et ses 45 annexes ont organisé un large éventail d'activités éducatives et de sensibilisation aux questions environnementales. Ainsi, 856 ateliers pédagogiques ont été organisés, 323 clubs environnementaux ont été installés et 623 clubs ont été encadrés.

En matière de sensibilisation aux questions environnementales, le Conservatoire a organisé 1.598 journées de sensibilisation et 505 sorties pédagogiques. L'année écoulée a également été marquée par l'organisation de 458 campagnes de reboisement et de 204 campagnes de nettoyage, qui ont contribué à l'amélioration du cadre de vie et à la promotion des comportements éco-responsables. En vue de renforcer l'interaction avec la société, le CNFE a organisé 480 expositions et portes ouvertes, mettant en lumière les initiatives et pro-

grammes environnementaux et encourageant les pratiques durables. Le secteur de la formation professionnelle joue un rôle important dans le rapprochement entre le monde de la formation et le secteur économique, en s'efforçant de répondre aux besoins des entreprises en main-d'œuvre qualifiée. Pour ce faire, le secteur a adopté une approche réformatrice fondée essentiellement sur le principe du partenariat. C'est dans ce cadre que s'inscrit la loi 08-07 portant loi d'orientation sur la formation et l'enseignement professionnels, qui prévoit la création d'un Conseil de partenariat de la formation et l'enseignement professionnels, composé de différents repré-

sentants des ministères concernés, de responsables d'entreprises économiques publiques et privées et d'autres partenaires du secteur.

Le Conseil de partenariat contribue à l'élaboration et à la définition de la politique nationale de la formation et de l'enseignement professionnels pour garantir sa cohérence, améliorer son efficacité et adapter les offres de formation aux exigences de l'environnement socio-économique, ainsi qu'à l'élaboration de la carte nationale de formation et d'enseignement professionnels, en tenant compte des spécificités de chaque wilaya, et au développement des branches et modes de formation.



BÉCHAR

Nécessité de préserver la zone humide " Djorf torba "

La Journée mondiale des zones humides, coïncidant avec le 2 février de chaque année a été marquée par l'organisation d'un événement officiel dans la zone humide " Djorf torba " de la wilaya de Bechar, sous le thème "Protéger les zones humides pour notre avenir commun". La Direction générale des Forêts (DGF) a célébré cette Journée par l'organisation de plusieurs activités mettant la lumière sur les efforts du secteur en matière de conservation des zones humides et ce à travers les conservations des forêts, parcs

nationaux, centres cynégétiques et réserves de chasse à travers l'ensemble des wilayas du pays en collaboration avec les partenaires locaux ainsi que le mouvement associatif. Ces diverses activités ont porté sur la sensibilisation dans les établissements scolaires, des sorties en zones humides, des expositions, conférences, tables rondes et émissions radiophoniques sur la thématique de l'année. Il a été question également de l'organisation de séances d'initiation sur les méthodes de comptage des oiseaux d'eau, la

distribution d'affiches, de prospectus et de dépliants, et distribution de prix aux lauréats des concours de dessins, ajoute la même source. Durant cette édition de 2025, le thème retenu par la Convention de Ramsar, met en lumière "l'importance de protéger et de valoriser les zones humides pour garantir un avenir prospère pour toute l'humanité". L'Algérie compte actuellement 50 zones humides classées sur la liste "Ramsar" des zones humides d'importance internationale, selon la DGF.

ORAN

Validation de 6 nouveaux projets d'aquaculture

La commission chargée de la création des fermes aquacoles à d'Oran a validé, récemment, 6 projets d'aquaculture. Avec une capacité totale de production estimée à 2.220 tonnes, ces futures fermes aquacoles seront spécialisées dans la production de dorade royale, de loup de mer et de moules, selon le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Menouar Meghni

Sandid, ajoutant qu'il s'agit d'investissements privés soumis aux autorités locales, qui ont été validés par la commission spécialisée dans la création de ce type d'établissements après étude. «Tous les projets qui répondent aux conditions ont été validés», a-t-il souligné, notant que les investisseurs entameront leurs démarches auprès des domaines de l'Etat

pour l'acquisition du foncier marin et terrestre. «Les 6 fermes aquacoles démarrent la production, avant la fin de l'année en cours, a-t-il affirmé, soulignant que l'approbation de ces projets a été possible grâce à l'initiative des autorités de la wilaya, en 2023, pour assainir le foncier maritime attribué à des investisseurs qui n'ont pas concrétisé leurs projets. Dans ce

cadre, pas moins de 124 hectares de foncier maritime non exploités ont été récupérés grâce à cette opération d'assainissement», a-t-il précisé. la wilaya d'Oran dispose actuellement de 4 projets d'aquaculture, deux concernent l'élevage de la dorade royale et du loup de mer, et deux autres sont spécialisées dans l'élevage des moules.

SOUK AHRAS

Le moudjahid Bougassaâ El Aifa Ben Mohamed n'est plus

Le moudjahid Bougassaâ El Aifa Ben Mohamed est décédé dimanche à l'hôpital 1er novembre 1954 de Taoura, dans la wilaya de Souk Ahras à l'âge de 90 ans, apprend-on auprès de la famille du défunt. Né le 20 mars 1935 à Merah-

na, Bougassaâ El Aifa Ben Mohamed a rejoint les premiers groupes de moudjahidine au côté du chahid symbole Badji Mokhtar avec qui il a pris part à plusieurs batailles avant d'être arrêté par l'armée de l'occupation coloniale et

emprisonné à Constantine puis en France jusqu'à l'indépendance, selon les archives du secrétariat de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM). Au lendemain de l'indépendance, le défunt a intégré les rangs de

l'Armée nationale populaire jusqu'à sa retraite en 1970. La dépouille mortelle du moudjahid Bougassaâ El Aifa Ben Mohamed sera inhumée lundi après la prière du Dohr au cimetière El Khemaci de sa ville natale Merahna.

TISSEMSILT

LANCEMENT DE LA PLANTATION DE PRÈS DE 4.000 PLANTS DE CÈDRE DE L'ATLAS

Le parc national de Theniet El-Had, dans la wilaya de Tissemsilt, connu sous le nom de "El-Medded", a lancé, dimanche, une opération de plantation de près de 4.000 plants de cèdre de l'Atlas, a-t-on appris du directeur du parc, Lahmar Abderrazak.

Lahmar a précisé que ces plants de cèdre de l'Atlas, qui ont été plantés dans la forêt d'El-Medded, proviennent de la production locale réalisée au niveau de la pépinière du parc, soulignant que les boutures ont été soigneusement sélectionnées, car la région est particulièrement riche en cette essence arboricole.

Il a également mis en avant la contribution de nombreux secteurs à cette opération, notamment l'environnement, la Protection civile, ainsi que des associations dont les actions sont dédiées à la protection de l'environnement, certaines venant même des wilayas voisines, comme Chlef et Tiaret, ainsi que d'autres acteurs de la société civile. Dans le même contexte, le responsable a indiqué que "plusieurs projets ont été mis en service dans le parc, à la fin de l'année 2024, dans le cadre du programme d'investissement destiné à cet espace touristique et forestier. Parmi ces projets, il a cité, notamment, des travaux d'aménagement de sources dans l'espace forestier du parc, le forage d'un puits, la réalisation de deux réservoirs d'eau, trois abreuvoirs pour les animaux sauvages et une fontaine d'eau.

TIMMIMOUN

REPRISE DE L'ACHÈVEMENT DE CONSTRUCTION DE HÔPITAL DE 60 LITS À OUGROUT

Les travaux de construction d'un hôpital de 60 lits à Ougrout (sud de Timimoun) ont repris après un arrêt de plus de 4 ans, ont indiqué les services de la wilaya.

Lors de la cérémonie de reprise des travaux, achevés à 80%, le wali de Timimoun, Souna Ben Amar, a souligné la nécessité d'achever ce projet vital qui contribuera à améliorer les services de santé et à mettre fin aux déplacements des patients vers le chef lieu pour recevoir un traitement.

A ce titre, le wali a souligné la nécessité d'accélérer les procédures d'achat du matériel médical nécessaire pour garantir l'entrée en service immédiatement de l'hôpital après sa réception.

Cet hôpital est considéré comme un «gain significatif» pour cette localité, car il fournira des services à plus de 50 000 habitants répartis sur ses 3 communes (Ougrout, El Matarfa et Deldoul), selon le président du Conseil populaire municipal d'Ougrout, Daoud Bouqma.

OPENAI DÉVOILE
«DEEP RESEARCH»

L'IA au service de l'analyse et de la veille stratégique

OpenAI, le pionnier américain de l'intelligence artificielle, vient d'annoncer une innovation majeure avec le lancement de «Deep research». Ce nouvel outil promet d'automatiser la recherche et l'analyse des données en ligne, révolutionnant ainsi plusieurs secteurs. La présentation de cette fonctionnalité intervient à un moment stratégique où OpenAI doit répondre à la compétition accrue des entreprises chinoises en matière d'intelligence artificielle.

La nouvelle fonctionnalité, baptisée «Deep research», permet à ChatGPT de réaliser de manière indépendante des recherches approfondies sur internet. En pratique, il suffit de donner une consigne spécifique à l'outil, qui se charge ensuite de trouver, analyser et synthétiser des centaines de sources en ligne. Ceci aboutit à la production de rapports détaillés comparables à ceux produits par un analyste humain.

Cette innovation pourrait signifier une automatisation accrue pour les tâches nécessitant de vastes recherches documentaires, tels que le journalisme, l'analyse financière, ou encore la veille concurrentielle. Selon OpenAI, Deep research peut accomplir en quelques minutes ce qui prendrait normalement de nombreuses heures de travail humain.

Le développement de Deep research arrive à un moment où OpenAI fait face à une concurrence croissante, notamment de sociétés chinoises comme DeepSeek et Alibaba. Ces dernières proposent des modèles conversationnels plus légers et moins coûteux en ressources, mettant ainsi en lumière les défis auxquels sont confrontés les géants occidentaux de l'IA.

Par exemple, la start-up DeepSeek développe des modèles économiques basés sur des IA économes en ressources, tandis qu'Alibaba a dévoilé récemment son modèle Qwen2.5-Max, censé être à la fois rapide et performant. Ces innovations présentent un défi sérieux pour OpenAI, surtout en termes de coût et d'efficacité des infrastructures requises pour faire fonctionner ses propres modèles.

Dans ce contexte de rivalité technologique, OpenAI mise également sur des partenariats stratégiques pour renforcer sa présence internationale. Le PDG d'OpenAI, Sam Altman, est actuellement au Japon pour discuter de la création d'une coentreprise avec SoftBank. Cette collaboration viserait à offrir des solutions d'IA avancées aux entreprises japonaises, consolidant ainsi les liens entre les deux pays dans le domaine de l'innovation technologique.

En parallèle, Sam Altman travaille sur un projet d'envergure appelé Stargate, qui implique au moins 500 milliards de dollars d'investissements dans des infrastructures d'intelligence artificielle aux États-Unis. Ce programme, soutenu par l'administration américaine, vise à propulser le leadership technologique des États-Unis dans le secteur de l'IA.

POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME

Certaines vitamines et certains minéraux sont des sources essentielles

Selon les experts, les insuffisances ou carences en vitamines exposent à des problèmes de santé, telles que les maladies liées au vieillissement, des maladies cardiovasculaires, les cancers ... A l'inverse, des excès ou une surconsommation de vitamines peuvent avoir des effets néfastes à moyen ou long terme.

Les vitamines et les minéraux sont indispensables au bon fonctionnement de l'organisme et nous aident à vieillir dans de meilleures conditions. Chaque aliment, qu'il soit d'origine végétal ou animal, contient différents nutriments, des protéines, des glucides, des lipides, des vitamines et des sels minéraux.

Certains nutriments apparaissent comme indispensables à une bonne santé et à un vieillissement plus harmonieux. Ils sont souvent présents dans l'alimentation, toutefois une supplémentation recommandée par un médecin peut s'avérer utile.

Selon les experts, les insuffisances ou carences en vitamines exposent à des problèmes de santé, telles que les maladies liées au vieillissement, des maladies cardiovasculaires ou encore les cancers ... A l'inverse, des excès d'apports (surconsommation de vitamines) peuvent avoir des effets néfastes à moyen ou long terme. Le respect des apports nutritionnels conseillés permet de préserver la santé et de limiter la survenue de certains troubles. Les professionnels de santé mettent en avant des vitamines et des minéraux incontournables. Parmi eux, le magnésium, un minéral qui aide, entre autres, à réguler le système nerveux, à favoriser la récupération musculaire et à améliorer la santé du cœur. À titre de référence, la quantité quotidienne recommandée de magnésium est de 400 à 420 mg par jour pour les hommes adultes et de 310 à 320 mg pour les femmes. Une



plus grande quantité est nécessaire pour ces dernières durant la grossesse et l'allaitement.

Les vitamines du groupe B sont essentielles à la production d'énergie. On les retrouve principalement dans les protéines d'origine animale, comme la viande, le poisson et les œufs. «Si vous ne mangez pas ces aliments, vous devriez peut-être vous tourner vers des aliments comme les céréales et la levure nutritionnelle avec ajout de vitamine B12», expliquent les experts. Connu pour renforcer les os, essentiel au bon fonctionnement des muscles, le calcium se trouve naturellement dans le lait, le fromage, le yaourt, mais aussi le chou frisé, les amandes et les épinards.

Pour sa part, la vitamine D appelée la vitamine du soleil, est produite naturellement

sous l'effet des rayons ultraviolets. Elle favorise la santé des os et participe au bon fonctionnement du système immunitaire. Selon les médecins, en plus de l'exposition au soleil, la vitamine D peut être apportée par l'alimentation via la consommation des poissons gras, du lait enrichi et des céréales. En cas de perte osseuse ou d'ostéoporose, le médecin peut recommander un supplément.

De leurs côtés, les acides gras oméga-3 jouent un rôle important dans la santé du cœur et du cerveau. Cependant, le corps n'est pas capable de produire suffisamment d'oméga-3 par lui-même. Cela signifie qu'il faut en obtenir davantage à partir des aliments (poissons gras, noix, graines de lin) et/ou via des suppléments.

Pour sa part, le zinc intervient dans une multitude de mécanismes et tient un rôle majeur pour le bon fonctionnement de l'organisme. Cependant, nos besoins journaliers ne sont pas toujours bien couverts. Une alimentation déséquilibrée et le vieillissement sont principalement en cause. Grâce à quelques bonnes habitudes alimentaires, il est assez simple de faire le plein de zinc. Il faut savoir qu'en vieillissant, notre système immunitaire s'affaiblit, et si nous n'avons pas assez de zinc, cela peut aggraver la situation. En effet, ce micronutriments contient des propriétés antioxydantes qui protègent du vieillissement cellulaire. Le zinc est présent dans les crustacés, la viande rouge, la volaille, les haricots, les noix et les graines.

A.B.

UNE NOUVELLE ÉTUDE ALARMANTE L'ÉVOQUE

Les risques cardiovasculaires des produits du tabac hors cigarettes

Une étude récente menée sur plus de 103 000 participants aux États-Unis met en lumière les risques significatifs pour la santé cardiovasculaire liés à l'utilisation de produits du tabac autres que les cigarettes, notamment les cigares, les pipes et le tabac à mâcher. Les conclusions, publiées dans JAMA Network Open le 13 janvier, soulignent que ces produits sont loin d'être inoffensifs. L'étude, réalisée par le Cross Cohort Collaboration Tobacco Working Group, a suivi les participants entre 1948 et 2015, avec une durée moyenne de suivi de 13,8 ans. Les chercheurs ont découvert que l'utilisation de ces produits augmente significativement les risques de maladies cardiovasculaires, avec des variations selon le type de produit. Les fumeurs actuels de cigares présentent un risque accru d'accident vasculaire cérébral (AVC), de fibrillation auriculaire (battements car-

diaques irréguliers) et d'insuffisance cardiaque. Les utilisateurs exclusifs de cigares ont un risque 34 % plus élevé de subir un AVC, 32 % de développer une fibrillation auriculaire, et 29 % d'insuffisance cardiaque par rapport aux non-fumeurs. Les fumeurs de pipes sont 43 % plus susceptibles de subir une crise cardiaque et 23 % plus à risque de développer une insuffisance cardiaque que ceux qui n'ont jamais fumé. Le tabac à mâcher est particulièrement nocif. Les utilisateurs exclusifs de ce produit ont un risque de décès lié aux maladies cardiaques augmenté de 41 %, et leur mortalité générale augmente de 46 %. Ces résultats soulignent les dangers des produits du tabac non-cigarettes, souvent perçus comme moins nocifs que les cigarettes traditionnelles. Les chercheurs insistent sur l'urgence d'une régulation stricte de ces produits, qui sont encore

moins étudiés que le tabac combustible. Selon les auteurs, il ne s'agit pas de comparer les risques entre les cigarettes et les autres produits, mais de démontrer que ces derniers posent également de graves menaces pour la santé. L'étude appelle les autorités sanitaires et les décideurs politiques à intensifier les efforts pour réglementer ces produits et sensibiliser le public. Les chercheurs concluent que ces produits du tabac, bien que non combustibles, contribuent de manière significative à l'augmentation des maladies cardiovasculaires et à la mortalité. En résumé, ces résultats viennent rappeler que l'utilisation des cigares, des pipes ou du tabac à mâcher ne constitue pas une alternative «plus sûre» aux cigarettes. Ces produits, souvent banalisés, peuvent avoir des conséquences tout aussi graves sur la santé cardiovasculaire.

EN ALLEMAGNE

Mobilisation massive contre l'extrême droite

Berlin a connu dimanche l'une des plus grandes manifestations de ces dernières années contre le parti d'extrême droite AfD et la récente tentative de rapprochement avec ce dernier, de la part du candidat de la CDU/CSU Friedrich Merz.

Des dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés dimanche au cœur de Berlin pour dénoncer le rapprochement amorcé cette semaine entre la droite et l'extrême droite, à trois semaines d'élections législatives, selon des médias. La police locale a fait état d'environ de 160.000 manifestants, ont indiqué ces médias. «Shame on you CDU» (Honte à toi CDU) ou encore «Merz sans cœur», pouvait-on lire sur certaines des pancartes brandies par les participants, en référence à la décision cette semaine par deux fois des conservateurs démocrates-chrétiens du parti CDU de Friedrich Merz, de s'appuyer sur les voix du mouvement Alternative pour l'Allemagne (AfD) afin de tenter de faire passer des textes à la chambre des députés pour limiter l'immigration. Cette alliance de facto a brisé un tabou politique dans le pays, où

depuis la Deuxième Guerre mondiale les partis traditionnels refusaient toute coopération au niveau national avec l'extrême droite en vertu de ce qu'ils qualifient de «cordon sanitaire». Friedrich Merz «veut percer d'un grand coup le cordon sanitaire contre les extrémistes de droite», a dénoncé l'ONG de gauche Compact qui a lancé l'appel à manifester à Berlin. Environ 500 policiers ont été mobilisés pour sécuriser le rassemblement près du siège du Parlement allemand. La mobilisation est clairement dirigée contre le candidat conservateur à la chancellerie et favori des sondages, Friedrich Merz, qui a opéré un début de rapprochement spectaculaire cette semaine avec l'Alternative pour l'Allemagne (AfD). Mais cette semaine, Friedrich Merz s'est d'abord appuyé sur l'Afd pour faire adopter mercredi à la Chambre des députés une



motion non contraignante visant à bloquer tous les étrangers sans papiers à la frontière, y compris les demandeurs d'asile. Vendredi, il a ensuite essayé un revers en échouant à faire de même cette fois pour une proposition de loi visant à restreindre l'immigration. Mais cette initiative a marqué une nouvelle césure. Samedi déjà, plus de 220.000 personnes ont manifesté dans les grandes

villes du pays, comme Hambourg, Leipzig, Cologne ou Stuttgart, selon des chiffres collectés par la chaîne de télévision publique ARD. Le chancelier social-démocrate Olaf Scholz a mis en garde contre le risque de voir bientôt AfD et CDU s'allier pour gouverner le pays, comme cela a été le cas dans d'autres pays. Même si Friedrich Merz réfute toute idée de coalition gouvernementale

au niveau national avec l'Afd, «il a déjà trahi sa parole la semaine dernière, comment lui faire confiance ?», dit à l'AFP Matina Beibel, manifestante à Berlin. Sur sa pancarte, elle a remplacé le «D» du parti CDU, par le mot «Décrédibilisé». Même l'ancienne chancelière, Angela Merkel, du même parti que Friedrich Merz, est sortie de sa réserve habituelle jeudi, qualifiant sa décision d'«erreur».

DÉCIDÉS PAR DONALD TRUMP

Des droits de douanes sur les produits européens «pour très bientôt»

Le président américain Donald Trump a assuré ce dimanche que les produits européens seront «très bientôt» à leur tour visés par des droits de douane, après ceux qu'il a imposés sur les produits provenant du Canada, du Mexique et de la Chine. «Ils profitent réellement de nous vous savez, on a un déficit de 300 milliards de dollars. Ils ne prennent ni nos voitures ni nos produits agricoles, quasiment rien et nous prenons tous, des

millions de voitures, des niveaux énormes de produits agricoles», a expliqué Donald Trump à la presse, «je n'ai pas de calendrier mais c'est pour très bientôt». Suite à cette annonce, l'euro a débuté la semaine faiblement ce lundi. La monnaie européenne est tombée à 1,0141 dollar ce lundi matin, son plus bas niveau depuis novembre 2022. Dimanche, l'Union européenne a assuré qu'elle riposterait «fermement» si le pré-

sident américain Donald Trump lui imposait des droits de douane, regrettant ceux déjà annoncés à l'encontre du Canada, du Mexique et de la Chine. Jusqu'à présent, Bruxelles a insisté sur le fait qu'elle espérait éviter un conflit commercial avec Donald Trump par la négociation. Mais vendredi, le dirigeant américain a indiqué qu'il comptait «absolument» cibler l'UE à l'avenir, après avoir d'abord imposé des taxes à ses voisins nord-améri-

cains et à la Chine. L'Union européenne ripostera «avec fermeté» si les États-Unis introduisent des droits de douane sur ses produits, rapporte l'AFP, se référant à un représentant de la Commission européenne. «L'UE est fermement convaincue que des droits de douane peu élevés augmentent la croissance et la stabilité économique», mais «ripostera avec fermeté» si elle est ciblée par des droits de douane «injustes», assure Bruxelles.

EST DE LA RDC

L'armée tanzanienne annonce la mort de deux de ses soldats

Deux soldats tanzaniens ont été tués durant des attaques récentes menées par le groupe rebelle M23 dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé dimanche l'armée. Après avoir conquis la grande ville de Goma (est de la RDC), le M23 progresse dans la province voisine vers la ville de Bukavu.

Des soldats des Forces de défense du peuple tanzanien (TPDF) avaient été déployés dans le cadre d'une mission de

la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en RDC.

«A la suite d'une série d'attaques dans les régions de Sake et Goma menées par les rebelles du M23 les 24 et 28 janvier 2025», l'armée tanzanienne «a perdu deux soldats», a déclaré son porte-parole, Gaudentius Ilonda.

Des préparatifs sont en cours pour rapatrier les corps des deux soldats. Le porte-parole a indiqué que les unités restantes «continuent d'exercer leurs fonctions

sous la direction de la SADC», sans donner davantage de précisions. Treize soldats sud-africains, trois malawites et un uruguayen sont morts au cours d'affrontements récents dans l'est de la RDC. Les 16 pays membres de la SADC ont réclaté vendredi «un sommet conjoint» avec les 8 pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) «afin de réfléchir à la manière de régler la situation sécuritaire en République démocratique du Congo».

UNION EUROPÉENNE

Le premier volet de l'IA Act entre en vigueur

Le premier volet de l'IA Act, visant à interdire l'usage de certaines IA (intelligences artificielles) faisant courir un «risque inacceptable», est entré en vigueur dimanche au sein de l'UE.

Les entreprises et organisations qui ne respectent pas les dispositions prévues dans le texte, s'exposent désormais à des amendes pouvant aller jusqu'à 35 millions d'euros ou 7% de leur chiffre d'affaires annuel. Dans le détail, est désormais interdite «la mise sur le marché, la mise en service ou l'utilisation d'un système d'IA qui déploie des tech-

niques subliminales au-delà de la conscience d'une personne ou des techniques délibérément manipulatoires ou trompeuses» ainsi que «la mise sur le marché, la mise en service ou l'utilisation d'un système d'IA qui exploite les vulnérabilités d'une personne physique ou d'un groupe spécifique de personnes en raison de leur âge, d'un handicap ou d'une situation sociale ou économique particulière». Parmi les mesures les plus importantes contenues dans ce texte pionnier en la matière, l'UE interdit également «la mise sur le marché, la mise

en service à cette fin spécifique ou l'utilisation de systèmes de catégorisation biométrique qui classent individuellement des personnes physiques sur la base de leurs données biométriques afin de déduire ou d'inférer leur race, leurs opinions politiques, leur appartenance syndicale, leurs croyances religieuses ou philosophiques, leur vie sexuelle ou leur orientation sexuelle». Sur ce point, des exceptions sont prévues par le texte législatif, permettant notamment aux forces de l'ordre de déroger à ces interdictions dans certains cas.

SYRIE

15 morts suite à l'explosion d'une voiture piégée dans la ville de Manbij

Pas moins de 14 femmes et 1 homme ont péri et 15 autres personnes ont été blessées, suite à l'explosion d'une voiture piégée dans la ville de Manbij, dans le gouvernorat d'Alep, au nord de la Syrie, a annoncé la Défense civile syrienne, lundi.

C'est ce qui ressort d'une publication sur «X», informant sur un «horrible massacre faisant 14 femmes et 01 homme et en blessant 15 autres femmes, dont certaines grièvement, tous opérant dans l'agriculture».

Et de préciser qu'il s'agit d'un «bilan préliminaire de l'explosion d'une voiture piégée à côté du véhicule transportant des ouvriers agricoles sur une voie principale dans la périphérie de Manbij, à l'est d'Alep, lundi matin». Aucune partie n'a revendiqué l'attaque jusqu'à 08:15 GMT.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/13E JOURNÉE)

Le MCA reste leader et pense au mercato

Le dernier match de mise à jour du calendrier de la L1, mettant aux prises l'USM Alger à l'USM Khenchela, prévu pour demain au stade olympique du 5-juillet, a été délocalisé au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00).

Marouane A.

Le Mouloudia d'Alger a conforté sa place de leader de la Ligue 1 Mobilis, en décrochant le point du nul lors de sa sortie à Mostaganem face à l'Espérance locale sur le score de (1/1), pour le compte de la mise à jour du calendrier de la Ligue 1 Mobilis. Ce résultat permet au «Doyen» de garder une avance de trois points sur son poursuivant immédiat, la JS Kabylie, après avoir donc joué son dernier match en retard. Les Vert et Rouge avaient été les premiers à ouvrir la marque à la 9e minute de jeu, par l'entremise de son capitaine, Abdellaoui, qui de la tête avait trompé le gardien de Mosta. En seconde période, les locaux ont égalisé grâce à une tête imparable de Benammar, profitant d'une sortie hasardeuse du gardien de but Ramdane (49e). Le Mouloudia, détenteur du titre honorifique de champion d'hiver, boucle la première partie de la saison avec un bilan de 7 victoires, 7 nuls, et 1 défaite. Sur le plan des statistiques, le club algérois a marqué 15 buts contre 8 buts encaissés. A l'issue de ce résultat, le MCA conforte sa position de leader avec 28 points, avec trois longueurs d'avance sur son poursuivant

direct la JS Kabylie, alors que l'ESM reste scotchée à la 15e position, de premier relégable, avec 13 unités et une longueur d'avance de la lanterne rouge, l'US Biskra. Terminant donc cette phase aller sur une bonne note, le Mouloudia se tournera maintenant vers le volet du recrutement lors de ce mercato hivernal. La direction du Doyen qui a été ravie que la CAF a allongé le mercato au 28 février prochain en prévision des quarts de finale des compétitions de la LDC et de la Coupe de la CAF souhaite obtenir une dérogation de la FAF pour prolonger le mercato hivernal au delà du 5 février. On apprend que le président Hakim Hadj Redjem a jeté son dévolu sur l'attaquant burkinabé des Young Africans, Stéphane Aziz Ki, qu'il veut absolument engager.

USMA-USMK DÉLOCALISÉ AU STADE NELSON-MANDELA DE BARAKI

Sur un tout autre volet, le dernier match de mise à jour du calendrier de la L1, mettant aux prises l'USM Alger à l'USM Khenchela, prévu pour demain au stade olympique du 5-juillet, a été délocalisé au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00).



«Voulant préserver la pelouse du stade 5-Juillet 1962 pour le match de la Supercoupe d'Algérie du samedi 8 février 2025, la rencontre USMA-USMK se déroulera finalement au stade Nelson Mandela de Baraki, le mercredi 5 février 2025, à 17h00», précise la LFP, sur son site officiel. L'enceinte de Baraki

avait été fermée pour le renouvellement de sa pelouse, à l'issue du match MC Alger-MC Oran (1-0), disputé le 11 octobre dernier, lors de la 4e journée du championnat. L'USMA, qui reste sur un match nul en déplacement samedi face à l'Olympique Akbou (0-0), occupe la sixième place au tableau avec 22 points,

alors que la formation de Khenchela suit derrière à la huitième position, en compagnie de l'ASO Chlef, avec 20 points chacun. Il s'agit du dernier match de la phase aller de la compétition, avant la reprise du championnat, avec le déroulement de la 16e journée, prévue les 11 et 12 février.

CS CONSTANTINOIS

Quatre joueurs convoités par des équipes du Golfe

Quatre joueurs du Club Sportif Constantinois, du Championnat de Ligue 1 de football «Mobilis», ont été convoités par des équipes évoluant dans différents pays du Golfe, durant le mercato hivernal, a annoncé l'entraîneur du club constantinois, Kheïreddine Madoui, précisant toutefois que le staff technique «s'est opposé à ces propositions». S'exprimant en marge de la séance de reprise des entraînements, samedi en

fin d'après-midi au pôle sportif Abdelhamid Daamache, à la cité Chaabet Ersas au chef-lieu de wilaya, le coach des «Sanafirs» a fait savoir que «la direction du club a reçu des propositions émanant d'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis et du Koweït pour les joueurs Abdennour Belhocini, Moundir Tamine, Chahine Bellaoul et Achraf Boudrama, en vue de leur transfert lors du mercato hivernal en cours». Cependant, le staff

technique «s'est opposé à ces propositions en raison de la place prépondérante de ces éléments au sein de l'équipe, ainsi que pour les importantes échéances dans lesquelles est engagée». Par ailleurs, la Direction du club a arrêté la liste des joueurs libérables, à l'image de Mohamed-Lamine Ben Messabih, qui a reçu une offre de NC Magra. L'opération de libération de certains joueurs pourrait faciliter au CSC le

recrutement d'autres éléments à l'image d'Adem Berdjem et Maameri de la JS Kabylie, sous réserve de l'accord du club kabyle.

A noter que l'effectif du CSC a repris, samedi après-midi, le chemin des entraînements en prévision de son match de Coupe d'Algérie, prévu mercredi prochain, contre l'Olympique Akbou au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE JUDO INDIVIDUEL (JUNIORS) À ARZEW

Illustration du CSA Miloua filles et l'ASC Ouled El Bahia garçons

Les jeunes judokas filles du CSA Miloua et ceux du club sportif amateur d'Ouled El Bahia garçons se sont illustrés aux épreuves du Championnat régional de judo individuel juniors, clôturé samedi soir à la salle omnisports d'Arzew (Oran). Les judokas du CSA Miloua filles et ceux du club sportif amateur d'Ouled El Bahia garçons ont imposé leur domination dans cette compétition, qui s'est déroulée dans une bonne ambiance. Le niveau de cette phase régionale a été qualifié d'«acceptable» par le Directeur technique régional, Kandsi Djilali, qui a relevé le bon niveau de certains combats en finale. A l'issue de cette phase régionale, les quatre premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour la phase finale du championnat d'Algérie, prévue du 15 au 17 mai prochain, dont le lieu reste à déterminer.

CHAMPIONNATS ARABES 2025 DE CROSS-COUNTRY

Treize pays engagés, dont l'Algérie

Treize pays, dont l'Algérie, seront engagés dans la 27e édition des Championnats arabes de Cross-country, prévue le 15 février courant, sur les rives de la Mer-Morte (Jordanie), a appris l'APS dimanche auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (Algeria Athletics). Outre l'Algérie et la Jordanie (Pays hôte), les onze autres nations engagées sont : l'Arabie saoudite, la Palestine, le Sultanat d'Oman, Bahreïn, la Syrie, le Soudan, la Lybie et le Yémen, le Maroc, le Liban et le Koweït. La compétition sera ouverte aux catégories cadets,

juniors et seniors, messieurs et dames, mais l'Algérie ne devrait participer qu'avec quatre athlètes : un garçon et une fille chez les cadets et un garçon et une fille chez les juniors. Il s'agit de Zakaria Touahria et Karima Achiche chez les cadets, ainsi que Fadi Soukkou et Nesrine Abed chez les juniors, et dont la sélection s'était faite à l'occasion du Challenge National «Abdou Seghouani».

Un cross disputé le samedi 25 janvier dernier, sur le terrain de Golf de Dély Brahim (Alger) et dans lequel ces quatre athlètes avaient pris la première place,

synonyme de qualification pour les Championnats arabes. Selon les organisateurs, les cadettes (nées entre 2008 et 2009) concourront sur une distance de quatre kilomètres, soit deux de moins que les garçons du même âge, qui eux devront en faire six. Chez les juniors, les filles (nées entre 2006 et 2007) seront appelées à parcourir une distance de six kilomètres, alors que les garçons du même âge devront en faire huit. Enfin, chez les seniors, la distance à parcourir sera de dix kilomètres, aussi bien pour les messieurs que pour les dames.

JUDO

Les sélections nationales en stage à Fouka

Les sélections algériennes (messieurs / dames) de judo sont entrées en regroupement samedi matin au Dojo du centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa) «frères Soukhane», en prévision des importantes compétitions internationales à venir, a appris l'APS dimanche

auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). Ce stage, qui s'étendra jusqu'au 10 février, servira en effet à préparer aussi bien l'Open Africain de Tunis, prévu du 13 au 16 du même mois en Tunisie, que l'Open Africain d'Alger, qui se déroulera dans la foulée, entre le 20 et le 23 février. La FAJ a saisi l'en-

semble des clubs de Première Division, pour leur annoncer qu'eux aussi pourront effectuer des séances d'entraînement entre le 2 et le 8 février, sur le même site. Des séances qui selon l'instance fédérale seront ouvertes aussi bien aux juniors qu'aux seniors, messieurs et dames.

FRANCE

L'OM revient de loin et bat l'OL

Comme au match aller, mais au bout d'un scénario un peu moins fou tout de même, Marseille a renversé Lyon 3-2 dimanche soir au Stade Vélodrome, au bout d'un affrontement d'abord indolent puis totalement électrique.

Entre Marseille, fragilisé par sa défaite à Nice et quelques prestations un peu ternes, et Lyon qui restait sur six matches sans succès toutes compétitions confondues et dirigé depuis deux jours à peine par Paulo Fonseca, le sort du match est longtemps resté incertain.

Mais la victoire est revenue à l'équipe la plus courageuse et la plus entreprenante, Lyon ayant fait vraiment trop peu pour repartir de Marseille avec une récompense. Lors des deux duels "olympiques" de la saison, Marseille l'a donc emporté 3-2 au bout de matches à rebondissements et le Vélodrome a fêté ça dans une ambiance tonitruante, trop heureuse de corriger encore son rival, seulement septième et relégué à 10 points au bout d'un mois de janvier désastreux avec deux points sur les quatre derniers matches de championnat.

L'OM de son côté s'est rassuré et a répondu aux victoires de Monaco et Lille. Sa deuxième place n'offre aucune garantie, mais avec trois longueurs d'avance sur l'équipe de la Principauté et cinq sur le Losc, Mar-

seille est un dauphin qui a de l'allure.

L'IMPACT DE GOURI

Le succès de dimanche, l'équipe de Roberto De Zerbi l'a arraché avec panache au bout d'une deuxième période enlevée, qui a enfin offert de la folie après 45 premières minutes ternes entre deux équipes championnes du tableau noir et de la tactique, mais qui manquaient décidément de tranchant.

Imprécis techniquement, sur les centres notamment, l'OM n'avait été dangereux que par Amir Murillo sur une action mal défendue par Lyon (23e) ou Bilal Nadir (26e) d'une frappe trop molle.

De son côté, Lyon n'a rien proposé du tout en phase offensive et le match est devenu tellement tactique qu'il en a accouché de quelques bizarreries, comme le fait de voir Murillo être longtemps le Marseillais à toucher le plus de ballons dans la surface adverse.

Les actions et les buts sont donc arrivés ensuite et c'est Lyon qui a frappé le premier. Rayan Cherki a servi dans le bon tempo le superbe appel de



Corentin Tolisso, Nadir n'a pas suivi et Geronimo Rulli est sorti un quart de seconde trop tard: le mal était fait (1-0, 53e).

Après cinq minutes pénibles, Marseille a superbement réagi. Sur son premier ballon marseillais, Amine Gouiri a frappé, Rulli a été gêné par la trajectoire étrange du ballon touché par Nemanja Matic, ce qui a profité à Mason Greenwood (1-1, 61e).

LUIS HENRIQUE DE VOLÉE

Moins de cinq minutes plus tard, l'Anglais a trouvé la tête de Pierre-Emile Hojbjerg d'un

intelligent ballon en cloche, la remise du Danois a fini sur celle d'Adrien Rabiot et l'OM était devant (2-1, 64e).

Mais Lyon, alors sacrément secoué, est revenu. Rabiot a concédé un penalty du bras et Alexandre Lacazette ne s'est pas laissé impressionner par le trois sur trois réussi par Rulli dans l'exercice depuis le début de saison (2-2, 72e).

Le match aurait pu en rester sur ce score nul frustrant pour à peu près tout le monde, spectateurs y compris, mais l'OM a vraiment poussé et mérité la

victoire. Lucas Perri a ainsi été miraculé sur une reprise à bout portant de Derek Cornelius (81e) et Gouiri a encore été dangereux (83e).

Puis à cinq minutes du terme, Pol Lirola a trouvé Luis Henrique d'un superbe centre et la reprise du Brésilien a fait mouche (3-2, 85e).

Presque rien en première période et un grand spectacle après la pause: le Vélodrome a vibré à mi-temps mais il en a profité comme rarement au coup de sifflet final car les rêves européens de Marseille sont en vie.

ANGLETERRE

Manchester City humilié par Arsenal

Manchester City a ajouté une humiliation à sa très pénible saison, dimanche sur la pelouse d'Arsenal (5-1), où l'équipe de Pep Guardiola a complètement coulé défensivement.

Le rêve de titre s'est envolé depuis bien longtemps pour les "Citizens", mais c'est désormais leur capacité à accrocher le Top-4 qualificatif pour la prochaine Ligue des champions qui apparaît en doute.

Tout semble aller de travers pour les quadruples champions d'Angleterre en titre et le pire, c'est qu'ils pourraient bientôt descendre encore plus bas.

La défense mancunienne, si poreuse à Londres, va en effet prochainement se frotter au Real Madrid de Kylian Mbappé et Vinicius dans un barrage aller-retour décisif pour son avenir en Ligue des champions.

En Premier League, sa quatrième place (41 pts) est sous la menace de Chelsea (6e, 40 pts). Et le calendrier n'incite pas à l'optimisme avec, dans les quatre prochains matches, des duels contre Newcastle, Liverpool, Tottenham et Nottingham Forest.

HAALAND CHAMBRÉ

Arsenal a puni les errements défensifs de City après 103 secondes par

Martin Odegaard (2e, 1-0), Erling Haaland a égalisé (55e, 1-1), avant que son équipe n'encaisse quatre nouveaux buts.

L'attaquant norvégien avait intimé à l'entraîneur d'Arsenal, Mikel Arteta, de "rester humble" après le match aller (2-2). Le latéral Myles Lewis-Skelly (18 ans) s'en est souvenu et a chambré le N.9 en imitant sa célébration, assis à terre en méditation, après avoir lui-même marqué (62e, 3-1). Idem pour le DJ du stade qui, au coup de sifflet final, a passé le titre "Humble" du rappeur Kendrick Lamar.

La démonstration offensive des "Gunners" (2es, 50 pts) leur permet de suivre le rythme imprimé par leader Liverpool (56 pts), lequel conserve toutefois un match en retard à disputer.

De son côté, Tottenham a mis derrière lui une série de quatre défaites en championnat, et offert un peu d'air à Ange Postecoglou, son entraîneur sous pression.

Le premier but a mêlé du talent (corner de Heung-Min Son parfaitement tiré), du vice (le gardien adverse empêché d'intervenir) et de la chance (Vitaly Janelt a marqué contre son camp). Pape Matar Sarr a mis les siens à l'abri en fin de match (87e, 0-2).

ITALIE

Naples et l'Inter stoppés

Fin de série pour le Napoli: le leader qui avait remporté ses sept derniers matches de Serie A a laissé échapper la victoire dans le temps additionnel au Stade olympique de Rome. L'équipe d'Antonio Conte, guère inspirée, n'a eu qu'une occasion de but, et l'a concrétisée grâce à Leonardo Spinazzola qui a lobé dans un angle improbable Mile Svilar (29). Alors qu'ils pouvaient compter cinq points d'avance sur leurs dauphins, l'Inter, les Napolitains ont été rejoints au score à la deuxième minute du temps additionnel sur une superbe volée d'Angelino. Malgré ses trois points d'avance, le Napoli peut en effet nourrir des regrets, car l'Inter peut revenir à sa hauteur jeudi si les champions en titre remportent leur match en retard, celui contre la Fiorentina, arrêté le 1er décembre après le malaise cardiaque

d'Edoardo Bove. Mais les Nerazzurri avaient eux aussi bien des regrets après un derby de Milan qu'ils ont dominé. Contre leurs grands rivaux du Milan, qui les avaient battus deux fois cette saison (2-1 en championnat et en finale de la Supercoupe d'Italie), ils ont couru après le score suite au but, contre le cours du jeu, de Tijjani Reijnders (45).

DOUBLÉ DE KOLO MUANI

Par trois fois, ils ont cru marquer, avant que ces buts ne soient annulés pour hors-jeu. Par trois fois, ils ont frappé le montant gauche de Mike Maignan. La délivrance est venue à la troisième minute du temps additionnel grâce à Stefan De Vrij. L'AC Milan reste bloqué à la 8ème place à 18 points de la tête et à 16 de son adversaire du jour. Autre déception de la première

partie de la saison, la Juventus Turin a encore fait souffrir ses tifosi en concédant un but après seulement quatre minutes de jeu contre le mal-classé Empoli. Mais la Juve a peut-être décroché le gros lot en se faisant prêter par le PSG Randal Kolo Muani. L'international français a relancé son équipe avec un doublé (61, 64) pour porter à trois le nombre de buts inscrit en deux matches sous le maillot bianconero. La Juve qui restait sur deux défaites, en championnat à Naples (2-1) et en Ligue des champions à domicile face au Benfica (2-0), s'est finalement imposée 4 à 1 avec deux buts en fin de match de Dusan Vlahovic (90) et Francisco Conceicao (90+2).

Elle a provisoirement doublé la Lazio pour la 4ème place, mais accuse treize longueurs de retard sur Naples.

MONDIAL-2025 DE HANDBALL

Quatrième titre consécutif pour le Danemark

Le Danemark a remporté dimanche son quatrième titre mondial de handball de suite, six mois après son sacre olympique, en battant largement à Oslo la Croatie (32-26) en finale d'une compétition qu'ils ont survolée.

Les Danois avaient déjà réalisé un inédit triplé mondial il y a deux ans à Stockholm, ils ont mis la barre encore plus haut pour asseoir un peu plus leur domination sur la planète de la balle collante, similaire à celle de la France du milieu des années 2000 au milieu de la décennie suivante. Les stars Mikkel Hansen et Niklas

Landin ont beau avoir raccroché après les JO, l'équipe dirigée depuis 2017 par Nikolaj Jacobsen a survolé le Mondial, remportant tous ses matches par un écart moyen ahurissant de 12,5 buts.

La Croatie, victorieuse chez elle de la France en demi-finale à Zagreb (31-28), n'a pas longtemps entrevu un deuxième titre mondial (après 2003), menée de quatre buts à la mi-temps (16-12) puis de six (19-13) dès la 35e minute. Malgré une belle résistance en seconde période, elle n'a pas pesé plus lourd que les Allemands (40-30 au deuxième tour), les Brési-

liens (33-21 en quarts de finale) et les Portugais (40-27 en demi-finale).

Gidsel stratosphérique Tous ont été emportés par le collectif danois, intraitable en défense et parfaitement huilé en attaque.

Un collectif sublimé par le meneur de jeu de Flensburg (Allemagne) Simon Pytlick (3 buts et 6 passes décisives dimanche), par le gardien du FC Barcelone Emil Nielsen (13 arrêts sur 34 dimanche, 38% de réussite, 43% sur l'ensemble de la compétition) et, surtout, par Mathias Gidsel.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

VERTICALEMENT

- A. Ville des Foyalais.
- B. Un bouquet à la limite. Égypte d'antan. Arrose Béziers.
- C. Blanc comme neige. N'eus pas froid aux yeux.
- D. Qui touchent. Forme le pronominal.
- E. Elle était d'or pour Jason. Prouve qu'il y a eu acquittement.
- F. Bagarre. Courantes.
- G. Bien dressées. Célébra.
- H. Il faut avoir des cors pour crier comme cela. Sucré et salé.

HORIZONTALEMENT

- 1. Papillonner de l'une à l'autre.
- 2. D'une grande éloquence.
- 3. Inflige une correction.
- 4. Citrons et poires. Sentier couru.
- 5. Nettoyé par le tisserand.
- 6. Désinence verbale. Petites baies salées.
- 7. Un jeune qui ralle. Charlotte, Caroline et Virginie réunies.
- 8. Espèce de malotru !
- 9. Cloporte d'eau douce.
- 10. Pas à eux. Sa tête est frappée.
- 11. Chrome. Elle mouille la chemise.
- 12. Cours de Saragosse. On le trouve entre deux portes.

LES MOTS FLÉCHÉS

ABAT-TEMENT	BONNE MINE	EXPRIMER SA PEINE	CÉLÉBRAS	BOÎTES PROTÉCTRICES	DAME DES PRU-NEAUX...
DÉROULEMENT D'UN FILM	MACHINE AGRICOLE	FUMÉ, C'EST DU BACON	DU BLÉ POUR LA ROULETTE	BIEN VISIBLE	ILS ESPÈRENT DEVENIR LES HEUREUX ÉLUS
DÉSASTREUSE					
RÉGLAGE HARMONIEUX					
CÂLINS, AFFECTUEUX				EUT TROP CHAUD	
MONNAIE ROUMAINE					
					IL VAUT 3,14...
					AVANT TER
IL EST FAUCHÉ LORS DE LA MOISSON	TEL UN CAFÉ GLACÉ À LA CRÈME				
					ÎLE FACE À LA ROCHELLE
					PASCAL
UN TYPE ASSEZ POPULAIRE	RELEVÉE, ÉPICÉE				
		LES BASSES EAUX	PRIS D'UN INTÉRÊT PASSIONNÉ	DANS UN ÉTAT DÉLIRANT	NOTE DANS LA MARGE EN ABRÉGÉ
		PAS TOUS (LES)	SUÇOTER		PAS DIT
PETITE LARME					
EN BOUT DE QUEUE				PARFUM	
				ÇA FILTRE SOUS LA PORTE	
CARCASSE D'UN ÊTRE HUMAIN					
CITÉ DES DIOIS					
		AUTREMENT DIT GAÏA		SON ARRIVÉE SE FÊTE DANS LA JOIE	
CONFIERAIT À LA TERRE					




SUDOKU

		6				7		5
3				8	5			
			9	1				8
	4				6			
	6			9			2	
			8					1
4				6	3			
			7	4				1
7		3					5	

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ABORDAGE	AGENT	ANGLE	APPROCHE	APSIDE	AUTEL	BEAU	CELLIER	CHAI	CHER		
CLAIR	CROYANCE	DICTATURE	DIEU	DUNE	ELFE	ESQUILLE	FACTRICE	FICHU			
FLOREAL	HARANGUE	INVITE	MAORI	PATRIE	PILLARD	PITEUSE	POUPE	VOEU			
ZONE											
E	D	E	A	E	F	E	M	P	U	L	A
H	R	C	R	P	S	L	U	A	E	B	I
C	A	I	R	U	S	Q	O	T	O	N	R
O	L	R	E	O	T	I	U	R	V	R	E
R	L	T	A	P	Y	A	D	I	E	U	I
P	I	C	N	N	R	A	T	E	L	A	L
P	P	A	G	E	G	E	N	C	H	L	L
A	E	F	L	E	G	U	H	C	I	F	E
Z	O	N	E	C	D	A	E	C	E	D	C

À L'OPÉRA D'ALGER

La musique andalouse résonne en majesté

Une soirée envoûtante au croisement du malouf, du gharnati et du sanaa. C'était un retour attendu. Samedi soir, après près d'une année d'absence, l'Orchestre national de musique andalouse retrouvait la scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih. Pour marquer l'événement, un concert d'exception, *Mélodies de l'authenticité et du patrimoine*, réunissant trois grands noms du genre : Salim Fergani, Karim Boughazi et Samir Toumi. Trois écoles, trois héritages, trois voix pour célébrer un art savant qui défie le temps.

Samy Terki

La promesse était belle, et elle fut tenue. Dès les premières notes, la magie opère. Soutenus par une quarantaine de musiciens, dont sept femmes, les interprètes ont offert un voyage à travers les répertoires du malouf constantinois, du gharnati tlemcénien et du sanaa algérois. Une architecture sonore finement tissée, où modes et rythmiques se déploient en nuances subtiles.

Premier à entrer en scène, Salim Fergani. Oud en main, silhouette droite sous la lumière tamisée, il choisit le mode Sika pour ouvrir la soirée. Son timbre profond épouse les mélismes du malouf, dans un dialogue intime avec l'orchestre dirigé par le jeune Adil Belkhouja. Ana ladhi biya saken samim foudi, Damaou anyi kal'ghimam... Chaque pièce résonne avec intensité, portée par l'élégance d'une interprétation sans fioritures inutiles, où chaque ornement vocal est un souffle de mémoire.

Karim Boughazi, lui, explore la noubâ Zidène. Dans son costume impeccable-



ment taillé, le ténor tlemcénien captive l'assistance avec El hawa dhella el ous-soud, Ach douk ech'chamail ou encore Ya kamel el maâni. La voix est ample, les nuances précises, et le public ne s'y trompe pas, il écoute, suspendu à chaque inflexion, avant de libérer son enthousiasme dans de longs applaudissements.

Enfin, Samir Toumi s'approprié le mode Mezmoum avec une aisance qui frôle l'évidence. Son interprétation, d'une expressivité

rare, inscrit le sanaa algérois dans la continuité d'une tradition vivante, loin des musées figés. À mesure que les notes s'égrènent, un frisson parcourt la salle, entre ferveur et recueillement.

À l'issue du concert, les trois artistes s'accordent sur un même sentiment, le bonheur d'avoir partagé cet instant avec un public attentif, dans une salle à l'acoustique remarquable. Pour les spectateurs, le temps s'est suspendu, le

temps d'un hommage vibrant à un legs musical qui, s'il plonge ses racines dans le passé, n'a rien perdu de sa vitalité.

L'Opéra d'Alger, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, signe ici une programmation qui rappelle combien la musique andalouse reste une source inépuisable d'émotions. Et si l'orchestre national était en sommeil, ce concert vient de le réveiller avec éclat.

S. T.

À Saïda, le duodrame à l'épreuve du réel

Une première édition des Journées nationales du Duodrame entre satire sociale, poésie tragique et vertige existentiel

Dans l'écrin du Théâtre régional Sirat-Boumediène de Saïda, le duodrame a trouvé un terrain d'expression à la hauteur de ses ambitions. Entre huis clos oppressants, dialogues acérés et situations absurdes, les premières Journées nationales du Duodrame ont offert une plongée dans un théâtre de l'intime où deux voix suffisent à faire résonner les grandes angoisses contemporaines.

Trois spectacles, trois propositions singulières, mais une constante, l'exploration des tensions humaines dans des espaces réduits où la parole devient le dernier refuge.

Vendredi soir, Tik Tikou, production de l'association Chouâa pour la culture et la création de Bordj Bou-Arréridj, ouvrait le bal sous la direction de Sofiane Attia. Avec Ayoub Thayri et Mounir Ayi en duo de scène, la pièce s'est jouée sur un fil ténu entre burlesque et désillusion.

Dans un décor réduit au strict nécessaire, la pièce met en scène un veuf et son fils, englués dans une cohabitation où l'absence féminine pèse comme une ombre diffuse. Tandis que l'un cherche à reconstruire une vie sentimentale, l'autre rêve d'émancipation et d'amour. Mais ni l'un ni l'autre n'ose dire son projet, et le qui-proquo enfle jusqu'à une chute qui

accentue l'absurdité de la situation.

Si la mise en scène privilégie l'épure, la gestuelle expressive des acteurs et la cadence des dialogues offrent une dynamique bienvenue. Le comique de situation, loin d'être un simple artifice, sert ici de révélateur aux silences qui hantent ce duo.

Changement d'atmosphère le lendemain avec Dik Al Mazabel, création de l'association Chabab El Fen, écrite par Talal Nasser Eddine et mise en scène par Aïssa Djekati. Le texte, dense et empreint d'une gravité assumée, réunit Larbi Aïssa Sidali et Mohamed Chakib Khier dans une joute où l'humain tente de se raccrocher à lui-même. Un vieil homme, gardien d'une décharge, dialogue avec ses souvenirs dans un paysage de solitude. Un jeune homme surgit, décidé à en finir. Leur rencontre, d'abord âpre, devient peu à peu un échange où se confrontent désillusion et ultime espoir. La décharge devient un purgatoire, un non-lieu où l'existence s'interroge sur elle-même. Loin des effets spectaculaires, la mise en scène privilégie le dépouillement. Le texte, dense, joue sur l'économie des mots pour mieux faire résonner les non-dits. Ce face-à-face, où la mort rôde sans jamais s'imposer totalement, résonne avec une puissance qui dépasse le cadre du théâtre. Si une pièce devait retenir l'attention de ces Journées, ce serait sans conteste Asderfef. Produite par la coopérative Machahou, cette adap-

tation en tamazight des Chaises d'Eugène Ionesco par Sadek Yousfi, qui signe également la mise en scène, a offert une démonstration magistrale du pouvoir du duodrame.

Dans un espace réduit à un entassement progressif de chaises vides, deux comédiens, Fariza Chemakhe et Rahmouni Ouziane, jouent un couple vieillissant pris dans la mécanique implacable du temps. Ils ressassent, rejouent, convoquent des invités imaginaires pour donner un sens à leur existence. Le vieil homme, artiste méconnu, veut délivrer un message au monde. Mais ce message, au bout du compte, ne trouvera jamais de destinataire.

Là où Ionesco projetait le vertige de l'incommunicabilité, Yousfi ancre sa version dans un rapport plus immédiat au réel, où la langue tamazight devient le vecteur d'une mémoire collective en lutte contre l'oubli. L'interprétation, d'une rare intensité, transcende la barrière linguistique pour toucher à l'universel.

En explorant tour à tour le comique grinçant, la tragédie intime et l'absurde existentialiste, cette première édition des Journées nationales du Duodrame a démontré la richesse de ce format théâtral exigeant. À travers des mises en scène épurées et des duos habités par l'urgence de dire, Saïda s'est imposée, l'espace de quelques jours, comme un laboratoire du théâtre des âmes à nu.

El Hadj M'hamed El Anka, l'éternel maître du chaâbi

Abdelkader Bendameche signe une biographie monumentale du fondateur du chaâbi algérien. Malgré un ciel chargé et une pluie battante, ils sont venus nombreux, mélomanes avertis, curieux du patrimoine et fidèles du chaâbi, pour assister à la présentation du dernier ouvrage du musicologue Abdelkader Bendameche, *El Hadj M'hamed El Anka* au panthéon patrimonial de la chanson chaâbie, publié aux éditions ENAG. La rencontre, organisée à la Villa Abdellatif à Alger sous l'égide de l'Agence nationale pour le rayonnement culturel, s'est transformée en un vibrant hommage à celui qui, par son génie et sa rigueur, a façonné l'une des expressions les plus puissantes de la musique populaire algérienne. Parmi les présents, Mustapha El Anka, fils du maître disparu en 1978, s'est dit ému de cette initiative qui vise à perpétuer l'héritage d'un artiste dont l'empreinte continue de marquer des générations entières. Car plus qu'une simple biographie, le livre de Bendameche est une immersion dans l'univers d'un créateur dont la quête d'excellence a façonné un pan entier de la culture algérienne. Fruit de trois années de recherches minutieuses, menées avec l'appui de Bendameche Walid, Khalfi Mahfoud et Cheikh El Hadi El Anka, le livre de 400 pages revient en détail sur la trajectoire artistique et personnelle du maître du chaâbi. Depuis ses premières influences aux côtés de figures tutélaires comme Cheikh Mustapha Nador, Sidi Ali Bensari et Ben Zekri, jusqu'à son ascension au rang de légende, l'ouvrage explore chaque étape de son parcours avec une précision documentaire rare. Au fil des pages, le lecteur découvre un El Anka curieux, avide de savoir, dont le talent précoce s'est forgé dans la rigueur et la transmission. Son pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam à bord du Mendoza, ses premiers enregistrements, ses voyages et ses rencontres y sont relatés avec une richesse de détails qui confèrent au récit une dimension presque cinématographique. Mais ce sont surtout les témoignages qui font la force de cet ouvrage. Anciens élèves, amis, figures du chaâbi et personnalités culturelles apportent un éclairage inédit sur l'homme derrière l'icône. Des documents annexes recensent également son œuvre colossale, partitions, paroles, discographie et diwans, dont celui qu'il a lui-même composé et celui du patrimoine poétique qu'il a sauvé et réinterprété. Si l'histoire retient El Anka comme le père du chaâbi, c'est avant tout parce qu'il a su en faire un genre à part entière, structuré et enrichi d'éléments empruntés au patrimoine andalou. À travers l'introduction d'instruments, de nouvelles mélodies et d'innovations rythmiques, il a transformé ce qui n'était qu'une pratique musicale populaire en un art savant, codifié et transmissible. Bendameche insiste sur cette volonté farouche de transmission qui a animé le cheikh tout au long de sa carrière. Il n'a cessé de former de jeunes musiciens, soucieux de perpétuer une tradition qui risquait, sans lui, de sombrer dans l'oubli. Son legs ? Une centaine d'enregistrements, des disciples devenus maîtres à leur tour et une empreinte indélébile sur l'identité musicale algérienne. Mais derrière cet hommage vibrant, un constat amer s'impose. Comme le souligne Abdelkader Bendameche, les archives de la télévision et de la radio algériennes restent dramatiquement pauvres en enregistrements du maître. Nombre de ses prestations, notamment celles qu'il animait lors des mariages, n'ont jamais été préservées.

« Ses anciens élèves parlent trop peu de lui, et son œuvre mériterait une mise en lumière plus conséquente », déplore le musicologue. Pourtant, le chaâbi continue de vivre, repris par de jeunes artistes qui, conscients de cet héritage, tentent d'en préserver l'âme.

Avec cet ouvrage, Bendameche pose une pierre essentielle dans cette entreprise de mémoire. Il rappelle, avec force et rigueur, que la culture d'un pays ne survit que par l'attention qu'on lui porte et la transmission qu'on en fait.

Disponible dès à présent en librairie, *El Hadj M'hamed El Anka* au panthéon patrimonial de la chanson chaâbie est bien plus qu'un livre : c'est un monument dressé à la gloire d'un géant.

R. C.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 06:12	DOHR 13:02	ASR 15:55	MAGHREB 18:17	ISHA 19:42
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CYCLISME LE RÉVÈLE

LE SAHARA OCCIDENTAL, INVITÉ D'HONNEUR AU TAC 2025

La 25^e édition du Tour d'Algérie cycliste sera riche en nouveautés. Elle verra la participation, et c'est une première, d'une sélection du Sahara occidental. «Le Sahara occidental sera l'invité d'honneur de cette nouvelle édition du TAC. Sa sélection sera prise en charge logistiquement

par l'Algérie. Nous allons accompagner aussi ce pays frère dans la création d'une fédération de la discipline ». C'est ce qu'a annoncé hier le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, lors du forum initié par l'Organisation nationale des journalistes

sportifs algériens (ONJSA). Cette édition est prévue du 8 au 22 février. Et le coup d'envoi sera donné, et c'est une première également, en territoire tunisien : Sakiet Sidi Youcef. L'autre nouveauté : de jeunes cyclistes, issus de sports scolaires, y prendront part.

LE MAROC CONTINUE D'INONDER L'EUROPE DE DROGUE ET DE HASCHICH

La police nationale espagnole, lors d'une nouvelle opération dans le cadre du plan spécial de sécurité contre le trafic de drogues dans le Campo de Gibraltar, a intercepté dans le port d'Algeciras (Cadix) un camion de marchandises en provenance du Maroc avec une cache contenant 284 kilos de haschisch dissimulés dans sa structure. Outre la saisie de cette drogue, le conducteur du véhicule a été arrêté et d'autres arrestations ne sont pas exclues dans le cadre de cette opération, comme l'indique la police nationale dans une note. L'opération a débuté grâce à la coordination internationale entre les différents services de police, qui ont alerté sur l'arrivée possible d'un camion de marchandises en provenance du Maroc avec une cargaison suspecte. Une fois localisé à la frontière portuaire, les agents de la police nationale, en collaboration avec l'unité canine de guidage, ont procédé à une inspection minutieuse du véhicule. Les chiens spécialisés dans la détection de drogues ont indiqué la présence possible d'une substance stupéfiante dans le camion, ce qui a donné lieu à une inspection technique détaillée. C'est alors qu'un compartiment parfaitement étanche dissimulé dans la paroi de la remorque a été découvert. La structure était dotée d'une double armature et d'une chambre à air, conçues pour rendre difficile la détection des drogues. Après avoir ouvert le compartiment, les agents ont trouvé de nombreux paquets de haschisch répartis à l'intérieur de la structure du camion, pour un poids brut total d'environ 284 kilogrammes. A l'issue de l'opération, le conducteur du véhicule a été immédiatement arrêté et mis à la disposition des autorités judiciaires. L'affaire a déjà été transmise au ministère public et au tribunal d'instruction numéro un de la ville d'Algeciras, où l'enquête se poursuit.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 4 FEVRIER 2025 // N°1004 // PRIX 20 DA

AU MAROC

L'UMT durcit le ton et appelle à une grève nationale

Face à un gouvernement accusé de surdité sociale, le principal syndicat du pays mobilise l'ensemble des travailleurs et indépendants pour un arrêt d'activité massif les 5 et 6 février. Un avertissement lourd de conséquences pour l'exécutif, déjà fragilisé par une crise économique persistante.

C'est un bras de fer qui s'engage et qui pourrait laisser des traces. Après des mois de tensions et de négociations avortées, l'Union marocaine du travail (UMT) annonce une grève nationale les 5 et 6 février. Un mouvement d'ampleur qui dépassera les frontières du salariat, touchant aussi bien le secteur public que le privé, les commerçants et les artisans. À travers cette mobilisation, le premier syndicat du pays entend peser de tout son poids face à un gouvernement accusé de mépris social et d'inaction face à l'envolée des prix. «Nous avons multiplié les initiatives en faveur d'un dialogue sérieux, mais nous faisons face à un mur », assène un membre du bureau syndical de l'UMT. « Le gouvernement ne peut pas continuer à ignorer la souffrance des travailleurs. » Si l'UMT hausse le ton, c'est que la situation économique et sociale est devenue intenable pour une large partie de la population. L'inflation, alimentée par la spéculation et la hausse des prix de l'énergie, étrangle les ménages les plus modestes. Dans les souks comme dans les supermarchés, les denrées de base atteignent des sommets, tandis que les salaires stagnent et que la réforme des retraites promise par l'exécutif suscite inquiétude et colère.

LES REVENDICATIONS DU SYNDICAT SONT PRÉCISES : Des mesures d'urgence pour juguler l'inflation et encadrer la spéculation, notamment sur les produits alimentaires et les carburants. Un dialogue social réel et contraignant, avec des enga-



gements fermes sur l'augmentation des salaires et la protection des droits sociaux. La garantie qu'aucune réforme du droit de grève ne sera imposée sans concertation avec les syndicats. Au-delà des revendications sectorielles, l'UMT cherche à fédérer un front social élargi. L'appel à la grève s'adresse aux fonctionnaires, aux ouvriers, mais aussi aux petits commerçants et aux artisans, eux aussi victimes de la baisse du pouvoir d'achat et des coûts en hausse. L'objectif, une démonstration de force qui dépasse le cadre syndical pour toucher l'ensemble de l'économie nationale.

UNE PARALYSIE DU PAYS EN PERSPECTIVE ?

L'ampleur du mouvement reste une inconnue, mais les signaux d'une mobilisation massive s'accumulent. Les services publics, les transports, l'éducation et la santé figurent parmi les secteurs les plus exposés à une paralysie. Dans certaines administrations, l'appel à la grève

trouve un écho fort, notamment chez les enseignants et les personnels hospitaliers, déjà en conflit avec le gouvernement sur la question des salaires et des conditions de travail. Dans le privé, l'impact pourrait être plus diffus, mais non moins significatif. Plusieurs grandes entreprises industrielles et commerciales sont touchées par un climat social tendu, et certains secteurs (notamment la logistique et la grande distribution) pourraient voir leur activité fortement perturbée. Face à cette menace, l'exécutif reste, pour l'heure, dans une posture d'attentisme. Aucune annonce majeure, aucun geste d'apaisement n'a été fait pour désamorcer le conflit. Le gouvernement semble compter sur une participation « limitée » et un essoufflement rapide du mouvement, et mise sur le poids des contraintes économiques pour dissuader une grève prolongée. Mais cette stratégie du silence comporte des risques. Si la mobilisation

dépasse les cercles syndicaux traditionnels, elle pourrait s'ancre dans une contestation plus large, alimentée par la frustration accumulée depuis des mois. L'UMT, de son côté, prévient : si aucune réponse satisfaisante n'est apportée après ces deux jours de grève, le mouvement pourrait se durcir. « Nous ne voulons pas d'un simple coup de semonce », confie un responsable syndical. « Si le gouvernement persiste dans son immobilisme, nous engagerons un bras de fer dans la durée. »

UN TOURNANT SOCIAL À SURVEILLER

Cette grève nationale « cristallise » un mécontentement social profond, qui dépasse le seul cadre syndical et pose une question centrale : le gouvernement peut-il continuer à imposer ses choix économiques sans réel dialogue avec les partenaires sociaux ? Alors que le Maroc fait face à des défis économiques majeurs (inflation persistante, dette publique en hausse, pressions internationales pour des réformes budgétaires) cette contestation pourrait bien être le premier signe d'une crise sociale plus vaste. Les 5 et 6 février, les rues, les usines, les écoles et les hôpitaux seront le théâtre d'un test grandeur nature, celui de la capacité du gouvernement à répondre aux attentes populaires. Une chose est sûre, la patience des travailleurs est à bout. Et le pays, lui, retient son souffle.

A.M.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUES DURES

SAISIE DE PLUS DE 50.000 COMPRIMÉS D'ECSTASY ET 1.100 COMPRIMÉS D'ECSTASY

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée liée au commerce illicite des stupéfiants et des substances psychotropes, le Service central du trafic illicite des drogues (SCLTIS) est parvenu, au cours de la semaine dernière, à arrêter trois personnes actives dans un réseau criminel spécialisé dans le commerce illicite de substances psychotropes et de drogues dures, avec la saisie de 50 100 gélules de prégabaline

et de 1 100 comprimés d'ecstasy. C'est ce qu'a annoncé hier la DGSN dans un communiqué accompagné d'une vidéo. Cette opération intervient après de nombreuses recherches opérationnelles sur le terrain, qui ont permis aux enquêteurs de la direction de découvrir l'une des granges situées dans la ville de Ouargla qui servait à cacher ces poisons, avec l'arrestation des trois suspects. Cette opération a également permis la saisie et la

recupération d'un véhicule touristique et deux motos qui servaient au transport de ces poisons. Après finalisation des procédures légales de rigueur, les suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal pénal spécialisé de Ouargla, dans le cadre d'une affaire de trafic illégal de substances psychotropes et de drogues dures au sein d'un groupe criminel organisé, conclut le communiqué.

